



BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTÉGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

PLENUMVERGADERING

SÉANCE PLÉNIÈRE

woensdag

mercredi

05-02-2003

05-02-2003

18:05 uur

18:05 heures

AGALEV-ECOLO	<i>Anders gaan leven / Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales</i>
CD&V	<i>Christen-Democratisch en Vlaams</i>
FN	<i>Front National</i>
MR	<i>Mouvement réformateur</i>
PS	<i>Parti socialiste</i>
cdH	<i>centre démocrate Humaniste</i>
SP.A	<i>Socialistische Partij Anders</i>
VLAAMS BLOK	<i>Vlaams Blok</i>
VLD	<i>Vlaamse Liberalen en Democraten</i>
VU&ID	<i>Volksunie&ID21</i>

<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>		<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>	
DOC 50 0000/000	<i>Parlementair document van de 50e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer</i>	DOC 50 0000/000	<i>Document parlementaire de la 50e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif</i>
QRVA	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>	QRVA	<i>Questions et Réponses écrites</i>
CRIV	<i>Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaald beknopt verslag van de toespraken (op wit papier, bevat ook de bijlagen)</i>	CRIV	<i>Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (sur papier blanc, avec les annexes)</i>
CRIV	<i>Voorlopige versie van het Integraal Verslag (op groen papier)</i>	CRIV	<i>Version Provisoire du Compte Rendu Intégral (sur papier vert)</i>
CRABV	<i>Beknopt Verslag (op blauw papier)</i>	CRABV	<i>Compte Rendu Analytique (sur papier bleu)</i>
PLEN	<i>Plenum (witte kaft)</i>	PLEN	<i>Séance plénière (couverture blanche)</i>
COM	<i>Commissievergadering (beige kaft)</i>	COM	<i>Réunion de commission (couverture beige)</i>

<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>	<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>
<i>Bestellingen :</i>	<i>Commandes :</i>
<i>Natieplein 2</i>	<i>Place de la Nation 2</i>
<i>1008 Brussel</i>	<i>1008 Bruxelles</i>
<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i>www.deKamer.be</i>	<i>www.laChambre.be</i>
<i>e-mail : publicaties@deKamer.be</i>	<i>e-mail : publications@laChambre.be</i>

INHOUD

Berichten van verhindering	1
PARLEMENTAIR ONDERZOEK	1
Verslag van de parlementaire onderzoekscommissie belast met het onderzoek van de omstandigheden die hebben geleid tot het faillissement van Sabena, de bepaling van de eventuele verantwoordelijkheden en de formulering van aanbevelingen voor de toekomst (1514/3)	1
<i>Hervatting van de bespreking</i>	1
<i>Sprekers: Raymond Langendries</i> , voorzitter van de cdH-fractie, <i>Guy Verhofstadt</i> , eerste minister, <i>Rik Daems</i> , minister van Telecommunicatie en Overheidsbedrijven en Participaties, <i>Vincent Decroly</i> , <i>Yves Leterme</i> , voorzitter van de CD&V-fractie, <i>Lode Vanoost</i> , <i>Karel Van Hoorebeke</i> , <i>Karine Lalieux</i> , <i>Claude Eerdekens</i> , voorzitter van de PS-fractie, <i>François Bellot</i> , <i>Marie-Thérèse Coenen</i> , <i>Hans Bonte</i> , <i>Willy Cortois</i> , <i>Gérard Gobert</i>	
<i>Moties</i>	43
<i>Sprekers: Servais Verherstraeten</i> , <i>Guy Verhofstadt</i> , eerste minister	
BIJLAGE	47
INTERNE BESLUITEN	47
INTERPELLATIEVERZOEKEN	47
INGEKOMEN	47

SOMMAIRE

Excusés	1
ENQUÊTE PARLEMENTAIRE	1
Rapport de la commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les circonstances qui ont conduit à la mise en faillite de la Sabena, de déterminer les éventuelles responsabilités et de formuler des recommandations pour l'avenir (1514/3)	1
<i>Reprise de la discussion</i>	1
<i>Orateurs: Raymond Langendries</i> , président du groupe cdH, <i>Guy Verhofstadt</i> , premier ministre, <i>Rik Daems</i> , ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, <i>Vincent Decroly</i> , <i>Yves Leterme</i> , président du groupe CD&V, <i>Lode Vanoost</i> , <i>Karel Van Hoorebeke</i> , <i>Karine Lalieux</i> , <i>Claude Eerdekens</i> , président du groupe PS, <i>François Bellot</i> , <i>Marie-Thérèse Coenen</i> , <i>Hans Bonte</i> , <i>Willy Cortois</i> , <i>Gérard Gobert</i>	
<i>Motions</i>	43
<i>Orateurs: Servais Verherstraeten</i> , <i>Guy Verhofstadt</i> , premier ministre	
ANNEXE	47
DECISIONS INTERNES	47
DEMANDES D'INTERPELLATION	47
DEMANDES	47

PLENUMVERGADERING

van

WOENSDAG 05 FEBRUARI 2003

18:05 uur

SÉANCE PLÉNIÈRE

du

MERCREDI 05 FEVRIER 2003

18:05 heures

De vergadering wordt geopend om 19.20 uur door de heer Herman De Croo, voorzitter.
La séance est ouverte à 19.20 heures par M. Herman De Croo, président.

Tegenwoordig bij de opening van de vergadering zijn de ministers van de federale regering:
Ministres du gouvernement fédéral présents lors de l'ouverture de la séance:
Rik Daems, Guy Verhofstadt.

De voorzitter:

De vergadering is geopend.
La séance est ouverte.

Een reeks mededelingen en besluiten moeten ter kennis gebracht worden van de Kamer. Zij zullen in bijlage bij het integraal verslag van deze vergadering opgenomen worden.
Une série de communications et de décisions doivent être portées à la connaissance de la Chambre. Elles seront reprises en annexe du compte rendu intégral de cette séance.

**Berichten van verhindering
Excusés**

Guy D'haeseleer, André Schellens, wegens ziekte / pour raisons de santé;
Georges Clerfayt, Raad van Europa / Conseil de l'Europe.

**Parlementair onderzoek
Enquête parlementaire**

01 Verslag van de parlementaire onderzoekscommissie belast met het onderzoek van de omstandigheden die hebben geleid tot het faillissement van Sabena, de bepaling van de eventuele verantwoordelijkheden en de formulering van aanbevelingen voor de toekomst (1514/3)

01 Rapport de la commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les circonstances qui ont conduit à la mise en faillite de la Sabena, de déterminer les éventuelles responsabilités et de formuler des recommandations pour l'avenir (1514/3)

**Hervatting van de bespreking
Reprise de la discussion**

De bespreking is hervat.
La discussion est reprise.

Le **président**: Nous entamons la séance du soir. Si j'ai bien compris, monsieur le président Langendries, il était convenu que vous fassiez maintenant une brève réplique au premier ministre, à la suite de quoi je ferai le tour des orateurs encore inscrits parce qu'ils sont inscrits depuis hier.

01.01 Raymond Langendries (cdH): Monsieur le président, permettez-moi de dire que je ne veux pas être le seul à pouvoir répliquer à ce qu'a dit le premier ministre. Qu'il soit clair que je n'ai pas envie d'être tout seul dans cette affaire. Si je le suis, je le suis.

Le **président**: Regardez, vous n'êtes pas tout seul. Nous sommes déjà une dizaine.

01.02 Raymond Langendries (cdH): Monsieur le président, monsieur le premier ministre, monsieur le ministre, je vous ai écouté attentivement. Vous avez répété pour partie ce que vous aviez dit devant la commission d'enquête lors de votre audition. Certains éléments que vous venez d'exposer, vous les aviez déjà évoqués à l'époque et je dois reconnaître que ce sont des éléments concrets, de vérité, factuels sur lesquels il n'y a rien à redire.

J'ai le sentiment, par rapport à ce que vous avez dit concernant le ministre Daems que nous n'avons pas suivi le même débat. Je n'ai pas cru comprendre des interventions qui se sont déroulées autour de la table qu'il était le seul responsable de la débâcle de la Sabena. On a bien un problème avec le ministre Daems pour une série de responsabilités générales qui ont trait à la manière dont le gouvernement a fonctionné pour un certain nombre de choses mais nous avons aussi un problème très particulier en ce qui concerne des initiatives et des comportements que la commission considère comme inacceptables. Nous verrons bien ce que le ministre répondra par rapport à cela. Nous pourrions intervenir à nouveau.

Ensuite, je ne vous ai pas entendu répondre – peut-être le ferez-vous encore par la suite – sur la problématique que j'ai évoquée, à savoir que dans ce dossier, à un moment-clé, l'État belge s'est retrouvé dans une situation de faiblesse structurelle dans le cadre d'un rapport de force qu'on peut faire, qu'on devait faire ou qu'on pouvait faire, et que vous avez sans doute fait, avec une grande société internationale telle que l'était le SAirGroup et la Swissair. Je suis particulièrement inquiet de cette faiblesse structurelle d'un petit pays qui ne peut pas se lancer dans un rapport de force économique d'une telle intensité et qui ne peut mettre tout son poids dans les négociations, ce qu'a dû faire le gouvernement français pour AOM et Air Liberté, ce qu'a dû faire le gouvernement allemand pour obtenir ce que la LTU, compagnie allemande, a obtenu.

Nous sommes donc dans une situation difficile par rapport à cela. Je n'ai pas de solution miracle. Je pense qu'un certain nombre de choses doivent se passer sur le plan européen également. Il n'est pas normal en effet que nous puissions nous retrouver dans de pareilles situations. À l'avenir, nous nous retrouverons devant ce type de situations dans des entreprises privées auxquelles participent d'autres pouvoirs, comme Arcelor qui est aussi une entreprise privée à participation publique. Je l'ai citée en tant que telle: c'est la Région wallonne. Nous vivons toujours dans le même pays et quand on mettra de nouveau des milliers d'emplois sur le tapis, nous serons à nouveau confrontés à une situation sur laquelle nous avons peu de prise. Il faut revoir cela absolument.

Le dernier élément est un élément de correction par rapport à la vérité. Pardonnez-moi de devoir revenir là-dessus mais quand vous

01.02 Raymond Langendries (cdH): Mijnheer de eerste minister, in uw repliek heeft u deels herhaald wat u reeds in de commissie heeft gezegd. Sommige elementen die u aanhaalt, zijn inderdaad concreet en waar, maar uit wat u heeft gezegd over de heer Daems behoud ik de indruk dat we niet deelnemen aan hetzelfde debat. Met die laatste hebben we een probleem inzake een reeks algemene verantwoordelijkheden die verband houden met de werking van de regering, maar vooral omdat de commissie zijn handelwijze onaanvaardbaar acht.

Ik heb geen antwoord van u gekregen over de problematiek die het gevolg is van het feit dat de Belgische Staat zich in een structureel zwakke positie bevond tijdens de krachtmeting met Swissair en dat verontrust me. Een en ander moet op Europees niveau worden geregeld en men moet voorkomen dat dergelijke situaties zich in de toekomst opnieuw voordoen.

Ik moet enkele onwaarheden rechtzetten: u zegt dat u de documenten onmiddellijk hebt bezorgd. Toen in de commissie werd gevraagd naar uw ontbrekende archieven, heb ik een afgevaardigde gestuurd om u te vragen ze zo vlug mogelijk te bezorgen. 's Anderendaags heb ik de brief gekregen waarin u verklaart dat wij over uw archief konden beschikken. Twee dagen later heeft onze deskundige zich naar uw kabinet begeven, waar hij te horen kreeg dat er geen Sabena-dossier bestond. Na de middag kwam de kwestie ter

dites, monsieur le premier ministre, que vous avez immédiatement transmis les documents, je dois corriger ces dires. Lorsque les problèmes ont été évoqués en séance publique de la commission sur le fait que vous n'envoyiez pas les documents de vos archives – vous ou vos services –, rappelez-vous, je vous ai envoyé un émissaire en vous demandant de faire le plus rapidement possible la réponse aux lettres que je vous avais transmises. Le lendemain, j'ai bien reçu la lettre.

Deux jours plus tard, notre expert s'est présenté, le matin, à votre cabinet – là, je ne peux pas vous viser personnellement puisque je ne pense pas qu'il vous ait rencontré – et on lui a dit qu'il n'y avait pas de dossier Sabena, alors que vous veniez d'écrire que votre cabinet était à notre disposition pour les archives. L'expert qui s'est rendu à votre cabinet s'est retrouvé dans la situation où on lui affirmait qu'il n'y avait pas de dossier! L'après-midi, un commissaire vous a interrogé à ce sujet en séance publique de la commission. Cela a été retransmis sur les ondes et ensuite, effectivement, votre chef de cabinet – pour être précis – a appelé notre expert pour lui annoncer l'envoi immédiat de quatre dossiers.

Je voulais simplement rétablir la vérité dans la chronologie des faits.

01.03 **Guy Verhofstadt**, premier ministre: Quand l'expert est venu le matin, son but était surtout d'obtenir les comptes rendus du "kern". Et vous savez...

01.03 Eerste minister **Guy Verhofstadt**: De deskundige had een kennisgeving van het kernkabinet gevraagd. Een dergelijk document bestaat niet.

01.04 **Raymond Langendries** (cdH): Pas seulement.

01.05 **Guy Verhofstadt**, premier ministre: Si, c'est de cela qu'il s'agissait. La discussion entre lui et mon chef de cabinet portait sur les notifications du "kern". J'ai demandé "les notifications du 'kern', c'est quoi?" Cela n'existe pas car dans le cas contraire, le "kern" n'existerait pas!

01.06 **Raymond Langendries** (cdH): Mais quand vous dites "immédiatement transmis", en réalité vous devriez dire "immédiatement transmis à la suite des événements en commission".

01.06 **Raymond Langendries** (cdH): Bovendien is er op 3 juli een dagvaarding geweest. Maar naar aanleiding van het hotelakkoord van 16 juli werd die dagvaarding ingetrokken.

Enfin, je voudrais terminer simplement en confirmant – et cela donne un peu de poids à ce que j'ai dit tout au début de mon intervention – qu'il y a bien eu citation en justice le 3 juillet. Mais le 16 juillet, après les accords de l'hôtel Astoria, on retirait l'action en justice.

01.07 **Guy Verhofstadt**, premier ministre: Non! Excusez-moi mais c'est totalement faux. On n'a jamais retiré les affaires pendantes devant les tribunaux. Au contraire – j'ai expliqué cela dans toutes les commissions, maintes fois –, il était prévu que les actions ne seraient retirées qu'au moment où le montant serait versé sur nos comptes.

01.07 Eerste minister **Guy Verhofstadt**: Neen! De dagvaarding werd alleen ingetrokken op voorwaarde dat het geld op onze rekening werd gestort.

01.08 **Raymond Langendries** (cdH): D'accord. Pardonnez-moi, je prends en compte la réalité à ce niveau-là.

01.09 Rik Daems, ministre: C'est effectivement ce qui avait été demandé, mais nous n'avons fait que geler les actions en justice. Contractuellement, les Suisses avaient demandé de les arrêter mais cela a été refusé lors de la négociation.

01.09 Minister Rik Daems: De gerechtelijke stappen werden alleen bevroren.

01.10 Raymond Langendries (cdH): Donc le terme correct est "geler" les actions en justice. Je signale que cela s'est passé durant la même période que les accords AOM, Air Liberté et LTU.

01.10 Raymond Langendries (cdH): Dat heet dus "bevroren"... Ik wijs er u op dat het over dezelfde periode gaat als de AOM-Air Liberté en LTU-akkoorden.

01.11 Vincent Decroly (indépendant): Monsieur le président, je voudrais faire attirer l'attention sur une pratique qui n'est probablement pas la moindre des innovations qui ont marqué votre arrivée au perchoir. Je parle ici sous le contrôle des collègues et de l'ancien président de notre assemblée. Je n'ai pas souvenir qu'il ait été d'usage, lors des précédentes législatures, de permettre à un chef de gouvernement ou à un ministre interpellé d'interrompre, au moment qui lui convient, forcément toujours entre 18 et 19 heures, juste avant la diffusion des journaux télévisés, la dynamique d'un débat parlementaire, ce qui lui permet de détourner l'attention d'une série de questions dérangeantes qui ont été posées, de réaffirmer une série d'éléments qu'il a déjà pu dire à maintes reprises à l'extérieur de cette enceinte et de ne pas répondre – je le constate comme M. Langendries – aux questions posées, mais plutôt de donner une espèce conférence de presse improvisée depuis la tribune de notre assemblée.

01.11 Vincent Decroly (indépendant): Mijnheer de voorzitter, ik zou de aandacht willen vestigen op een van de grootste vernieuwingen die u heeft ingevoerd sinds u voorzitter bent. Ik kan mij niet herinneren dat men tijdens de vorige zittingsperiodes ooit een minister die werd geïnterpelleerd heeft toegestaan de dynamiek van een debat naar eigen goeddunken te onderbreken – en dat uiteraard om 19 uur, net vóór het televisiejournaal –, zodat de betrokkene de kans krijgt de aandacht af te leiden van lastige vragen die worden gesteld en op het spreekgestoelte een soort van geïmproviseerde persconferentie te geven.

Je voulais, monsieur le président, vous faire part de mon étonnement face à cette nouvelle pratique de travail parlementaire.

Le **président**: Monsieur Decroly, j'ai proposé cette méthode de travail vers 14.30 heures. Après consultation, j'ai décidé de donner la parole à un orateur par groupe, partant du principe que cinq orateurs auraient l'occasion de répliquer après la réponse du premier ministre. J'ai maintenant envie de procéder comme il est de règle généralement.

01.12 Yves Leterme (CD&V): Mijnheer de voorzitter, ik wil dat bevestigen. De voorbije weken zijn wij het niet altijd eens over de organisatie van de debatten, maar wat dit betreft heeft u het bij het rechte eind. Dit was een afspraak die overigens goed werd nagekomen.

Het enig waarover ik mij verbaas, en ik heb dat trouwens ook gezegd aan betrokkene, is dat wij nog niet het genoeg hadden om de repliek van de voogdijminister te mogen horen. Misschien komt dit nog wel in de komende uren.

De **voorzitter**: Na met elkaar te hebben afgesproken hebben de rapporteurs het recht het woord te nemen.

01.13 Lode Vanoost (AGALEV-ECOLO): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de eerste minister, na lang te hebben gewacht ben ik dan eindelijk aan de beurt.

01.13 Lode Vanoost (AGALEV-ECOLO): Tout ce ramdam politique nous ferait presque oublier le drame social.

De politieke heisa van de voorbije dagen zou ons bijna doen

vergeten welk sociaal drama ons thans samenbrengt.

De **voorzitter**: Mijnheer Leterme, u lijkt zenuwachtig. Wat scheelt er?

01.14 Lode Vanoost (AGALEV-ECOLO): Mijnheer de voorzitter, ik ben niet eens begonnen met mijn betoog!

01.15 Yves Leterme (CD&V): Mijnheer de voorzitter, ik merk dat de heer Vanoost op het spreekgestoelte staat, maar is minister Vande Lanotte aanwezig? Immers, de heer Vanoost deed "par voie de presse" een zware uitval ten aanzien van de vice-eerste minister van deze regering, inzake het dossier dat wij thans bespreken. Ik veronderstel dat de heer Vanoost dit aanstonds zal herhalen en het zou van veel moed getuigen mocht hij dit herhalen in aanwezigheid van de minister van Begroting die ik echter niet opmerk onder de aanwezigen.

01.15 Yves Leterme (CD&V): Où est le ministre Van de Lanotte? M. Vanoost doit avoir l'occasion de répéter ses attaques en présence du ministre.

01.16 Lode Vanoost (AGALEV-ECOLO): Gewoonlijk verwacht men zich aan onderbrekingen tijdens een toespraak, maar nu zegt men al op voorhand wat men zou willen weten. Welnu, ik kan u geruststellen, mijnheer Leterme, maar leg het geduld aan de dag om naar mijn volledig betoog te luisteren en dan zult u uw antwoord krijgen.

01.16 Lode Vanoost (AGALEV-ECOLO): Je vous répondrai tout à l'heure à ce propos.

(...)

Ik verklap geen geheim als ik zeg dat Sabena een ziek bedrijf was. Dit was in elk geval niet de schuld van de gewone sabénien, niet van de bagagisten, niet van de schoonmakers, niet van de laders, niet van de stewards en evenmin van de piloten.

La Sabena était une entreprise mal en point mais ce n'était la faute ni des simples travailleurs ni des pilotes. Le 5 février 1984, j'ai moi-même quitté la Sabena après neuf ans de service. J'ai laissé derrière moi de nombreux collègues enthousiastes et motivés même si j'admets que d'autres l'étaient moins. J'y ai travaillé à l'époque des ministres Chabert, Spitaels et De Croo. J'ai quitté cette entreprise notamment parce j'étais las de l'inefficacité, du favoritisme, du gaspillage et de la politisation.

Ik weet niet of het al dan niet toeval is, maar op 5 februari 1984 verliet ik Sabena na er negen jaar te hebben gewerkt, waarvan zes jaar als arbeider en drie jaar als bediende in de dispatching en de cleaning. Ik heb er veel fijne collega's gekend, gemotiveerde en enthousiaste werkers. Ik heb er ook anderen gekend. Tussen zoveel werknemers vindt men veel verschillende karakters. Profiteurs en meelopers liepen er zeker ook rond. Ik spreek over de periode waarin de ministers Chabert, Spitaels en De Croo bevoegd waren. Ik verliet het bedrijf vrijwillig, niet in goede omstandigheden trouwens, want ik was in onmin met de directie van de dienst waar ik werkte.

De **voorzitter**: Mijnheer Vanoost, in de loop van mijn leven heb ik bijna niemand ontmoet die nooit tegen mij heeft gestaakt. U bent dus geen uitzondering.

01.17 Lode Vanoost (AGALEV-ECOLO): Inderdaad, mijnheer de voorzitter. Het lot kan raar keren.

De **voorzitter**: Zelfs de eerste minister heeft ooit tegen mij gestaakt. Zie waar het u kan brengen!

01.18 Eerste minister Guy Verhofstadt: Mijnheer de voorzitter, u was toen minister van Onderwijs. Ik weet niet meer wie bevoegd was aan Franstalige kant.

De **voorzitter**: Dat was minister Humblet.

01.19 Eerste minister Guy Verhofstadt: Inderdaad, De Croo-

Humblet.

01.20 Lode Vanoost (AGALEV-ECOLO): Het is hier precies een gezellig onderonsje. Ik heb inderdaad ook nog gestaakt tegen minister van Onderwijs De Croo. Ik herinner het mij. Dat is juist.

Ik werkte daar en de inefficiëntie, het favoritisme en de verspillingen werden me allemaal een beetje te veel. Daarom heb ik andere horizonten opgezocht, ik ben later in de politiek gestapt en in 1995 kwam ik in dit Parlement terecht.

01.21 Yves Leterme (CD&V): (...)

01.22 Lode Vanoost (AGALEV-ECOLO): U laat mij toch toe om mijn inleiding te geven. Op school heb ik altijd geleerd, mijnheer Leterme, dat er een inleiding is, een middenstuk en een einde. Laat mij op zijn minst mijn inleiding geven.

De **voorzitter**: De heer Vanoost is het onderwerp, gezien hij bij Sabena heeft gewerkt.

01.23 Karel Van Hoorebeke (VU&ID): (...)

01.24 Lode Vanoost (AGALEV-ECOLO): Dat is vandaag het onderwerp niet, maar ik kan daar wel bevestigend op antwoorden. Ik ben dat nog altijd.

In 1995 ben ik parlamentslid geworden en heb ik inderdaad het onderwerp Sabena opnieuw opgenomen. Trouwens, mijn eerste uiteenzetting in de plenaire vergadering in 1995 ging ook over Sabena. Ik moet zeggen dat mijn verbazing zeer groot was. Toen ik na 11 jaar afwezigheid met gewezen collega's sprak, bleek dat al die kwalen uit het verleden nog altijd onverminderd aanwezig waren. Alvorens in te gaan op het onderzoek en het rapport van de commissie, zou ik nog heel even het volgende willen zeggen.

Collega's, het is niet waar dat de gewone sabéniens grootverdieners waren of mensen waren die niet veel presteerden op hun werk. Integendeel, vanaf het referendum van 1982 tot 2001 heeft het personeel voor steeds minder loon steeds harder gewerkt. De gewone sabéniens heeft zichzelf vandaag dus niets te verwijten.

Als u mij onderbreekt omdat u het niet eens bent met mij, kan ik dat begrijpen, maar ik vind het wel een beetje raar dat u mij onderbreekt om te zeggen dat u het eens bent. Laat dat maar zo. Ik heb dat trouwens niet nodig van uw kant.

De getuigenissen van het personeel en de vakbondsvertegenwoordigers waren voor mij een bevestiging van wat ik al lang wist. Als ik er één getuigenis mag uitpikken, verwijs ik naar de getuigenis van Freddy Tack, vertegenwoordiger van het ABVV, die mij bijzonder heeft getroffen met de eerlijkheid waarmee ook hij zei dat zij waren blijven denken dat Sabena wel zou overleven.

Ik kan jammer genoeg niet hetzelfde zeggen van de hoorzittingen met het management, met de leiding en met de leden van de raad van bestuur. Ik bedoel dan wel degelijk de voorlaatste raad van

01.24 Lode Vanoost (AGALEV-ECOLO): En 1995, je me suis à nouveau intéressé à la compagnie en qualité de parlementaire. Ma toute première intervention a concerné la Sabena. Onze ans plus tard, cette entreprise souffrait toujours des mêmes maux. Il est inexact que les simples travailleurs percevaient de plantureux salaires ou ne travaillaient pas beaucoup d'heures. Après le référendum de 1982, les travailleurs ont travaillé de plus en plus durement pour toujours moins d'argent.

Les directeurs, les managers et les administrateurs n'étaient pas incompetents. Cela ne fait qu'accroître leur responsabilité. Ils n'avaient pas une vue d'ensemble de l'entreprise, chacun travaillant dans son petit coin, en contrecarrant parfois le travail des autres.

Parmi les CEO, ce n'est certainement pas M. Godfroid qui a provoqué la faillite de la Sabena. En 1996, M. Reutlinger a d'abord fait bonne impression mais cela n'a pas duré. M. Müller a essayé de lancer le plan Blue Sky mais sa position n'a jamais

bestuur en niet de allerlaatste van na april 2000, die maar een paar maanden heeft gezeteld. Waren die getuigen – directeurs, managers, bestuurders – ooit incompetenten mensen? Het zou inderdaad gemakkelijk zijn als ik nu zou verklaren dat het een bende dommeriken was. Dat waren ze zeker niet en dat maakt hun verantwoordelijkheid natuurlijk des te groter. De mensen uit de directie van Sabena waren technisch zeer onderlegd. Daarover bestaat geen enkele twijfel, maar die mensen hadden geen zicht op het geheel van het bedrijf. Ieder deed zijn eigen ding en ze werkten elkaar soms tegen. Als de adviezen aan de raad van bestuur werden teruggestuurd, haalde men de schouders op en werkte men gewoon voort. Wie waren zij om een beslissing van hogerhand in twijfel te trekken?

Dan kom ik tot de grote bazen, de CEO's. Van Pierre Godfroid kan men veel zeggen. Men kan veel kritiek op hem hebben. Hij was een zeer flamboyante persoonlijkheid, maar men kan hem in ieder geval niet verwijten dat hij het failliet van Sabena heeft veroorzaakt.

Dat is uiteraard een andere zaak voor de Zwitser Reutlinger. Ik herinner mij dat wij met de commissie door hem twee dagen in Zürich waren uitgenodigd. Wij logeerden in een chique hotel, gingen mooi eten, kregen powerpoint-presentaties. Het zag er allemaal indrukwekkend uit. Ik moet toegeven dat ook ik dacht dat het wel zou lukken. Het was toen 1996.

De volgende CEO heeft natuurlijk het omgekeerde aangetoond. Müller – ik ben even zijn voornaam weer kwijt – heeft geprobeerd het Blue Sky programma in te voeren en te herstructureren. Hij heeft die groeistrategie in twijfel getrokken. Dat heeft hij tenminste gedaan, maar ook zijn positie of loyaliteit is nooit erg duidelijk geweest.

Ik vond de getuigenissen van de raad van bestuur soms nogal hallucinant. Geen enkele van die bestuurders toonde ook maar enig enthousiasme over de opdracht en de taak die hij kreeg. Meestal was de reactie er een in de zin van: wat moet ik daar gaan doen? Over partijpolitieke binding wist men niets of men vond die verhalen overdreven. Bovendien kwam men daar dingen voorstellen en die werden gewoon goedgekeurd, in de veronderstelling dat het allemaal wel goed zou zijn. Het was eigenlijk een beetje als een ratificatie of een notariële akte.

Eén ding hebben zij altijd gezegd: de opdracht die wij daar hadden was helemaal niet duidelijk, het was aan de overheid om ons te zeggen wat wij moesten doen. Daar kan ik ze wel in volgen. De Belgische overheid heeft nooit een langetermijnvisie ontwikkeld op de luchtvaartsector. Een goed voorbeeld daarvan is de manier waarop de luchthaven en Sabena compleet los van elkaar zijn ontwikkeld. KLM kon zich ontwikkelen in Schiphol, met een luchthaven op haar maat geschreven. Hetzelfde geldt voor Lufthansa in Frankfurt, Air France in Orly en Charles de Gaulle en British Airways in Heathrow. In België werd dat anders gedaan. Sabena probeerde iets en de luchthaven deed iets anders. Zij werkten mekaar soms gewoon tegen. Het resultaat was dat geen van beide goed werkte.

Vanaf de jaren '70 werd het dossier regering na regering tot aan de volgende verkiezingen beheerd. Wat er na gebeurde, dat waren

été très claire. Les administrateurs restaient très vagues. Ils ont ratifié beaucoup de choses bien trop facilement. Leur mission, disaient-ils, n'était pas claire. Je puis le comprendre. L'État belge n'a jamais développé une vision à long terme dans le secteur aéronautique. Preuve en est le développement séparé de l'aéroport de Zaventem et de la Sabena. Ce n'était pas le cas dans d'autres pays.

A partir des années '70, les gouvernements successifs ont géré le dossier sans regarder plus loin que la législature. La conception selon laquelle les problèmes ne doivent être résolus qu'au moment où ils surgissent a fini par être fatale à la Sabena.

Lorsqu'en commission j'ai demandé à Jean-Luc Dehaene pourquoi il n'avait pas mis un terme à la politisation, il m'a répondu que j'y étais opposé simplement parce que je n'avais jamais pu en bénéficier personnellement. Voilà qui illustre la mentalité des dirigeants de l'époque.

Je suis resté dans l'opposition jusqu'en 1995 mais même à partir de ce moment-là j'ai continué à poser des questions critiques, y compris au ministre Daems. J'étais très sceptique, mais je pensais également que la Sabena continuerait à exister. Au printemps de l'année 2000, une délégation de la Sabena m'a accosté en me communiquant des informations très préoccupantes. J'ai pensé à tort que tout rentrerait dans l'ordre. À l'époque, j'aurais dû m'acharner sur ce dossier mais je ne l'ai pas fait. Le moins que je puisse faire aujourd'hui est de présenter mes excuses à mes anciens collègues. J'aurais pu en faire plus mais je n'ai pas agi. Cela ne résout évidemment rien pour les travailleurs. En revanche, les autorités peuvent prendre des mesures: elles peuvent traiter

zorgen voor later. De politieke traditie om “de problemen op te lossen als ze zich stellen” – van wie die slogan is laat ik in het midden – heeft het bedrijf uiteindelijk de nek omgedraaid.

Een belangrijk keerpunt voor mij tijdens deze onderzoekscommissie was de hoorzitting met Jean-Luc Dehaene. Toen ik hem op een bepaald moment vroeg – het is hier al geciteerd – hoe het zat met die politisering en of het nu zo moeilijk was om dat stop te zetten, antwoordde hij nogal ontluisterend maar eerlijk: “U vindt het natuurlijk jammer, mijnheer Vanoost, want u heeft er nooit kunnen aan meedoen, u zou dat waarschijnlijk ook hebben gedaan als u de kans daartoe had gehad.” Daarbij heb ik de bedenking dat hij daarmee de redenen waarom een partij als de groenen is ontstaan totaal verkeerd inschat. Het tekende echter wel de mentaliteit van de bewindsvoerders van die periode.

Collega's, ik had in dit onderzoek een gemakkelijke positie kunnen aannemen. Agalev en Ecolo waren nooit betrokken. Wij konden vanaf de zijlijn toekijken en de anderen laten doen. Toch heb ik gekozen voor de piste van de gedeelde verantwoordelijkheid binnen deze meerderheid. Van 1995 tot 1999 heb ik vanuit de oppositie over dit dossier geregeld kritische vragen gesteld.

Sinds 1999 ben ik kritische vragen blijven stellen. Mijnheer de minister, u weet dat. Ik heb u steeds gezegd te hopen dat u gelijk hebt, maar heb er steeds aan toegevoegd dat ik sceptisch bleef en eerst resultaten wilde zien vooraleer te geloven. Ook ik ben blijven geloven dat Sabena altijd zou blijven bestaan. In het voorjaar 2000 is een delegatie van Sabena mij komen opzoeken met heel alarmerende berichten over de evolutie van de maatschappij. Al zeg ik het zelf, ik kan me vastbijten in een dossier. Tijdens de vorige legislatuur waren dat onder meer de dossiers over de wapenhandel en de NMBS. Ondanks de alarmerende berichten heb ik me niet vastgebeten in het dossier-Sabena, omdat ik ervan overtuigd was dat alles wel in orde zou komen. Ik ben bereid het over mijn eigen verantwoordelijkheid in dit dossier te hebben. Ik ben niet fier dat ik me niet in dit dossier heb ingewerkt. Als we eerlijk zijn, moeten we echter durven toe te geven dat dit dossier een dieptepunt is voor ieder van ons. Ieder voor zich moet uitmaken hoe hij daarmee omgaat. Ik neem vandaag mijn verantwoordelijkheid op en bied mijn gewezen collega-Sabéniens mijn excuses aan. Ik had meer kunnen doen, maar heb nagelaten het te doen.

Met mijn excuses zijn deze mensen niet vooruitgeholpen. Wat kunnen we doen? Deze regering kan zo snel als mogelijk ervoor zorgen dat de laatste werkloze sabéniens – het zijn er nog altijd teveel – aan werk geraken en vooral dat de schuldvorderingen die deze mensen van het bedrijf nog tegoed hebben, prioritair worden behandeld.

Collega's, dit drama is het failliet van een politieke praktijk. De beste manier om aan de sabéniens te tonen dat dit niet meer zal gebeuren, is de snelle uitvoering van de aanbevelingen van dit rapport zoals de permanente overheidsstructuur, de depolitisering, de objectivering, de ontwikkeling van een langetermijnplanning en een visie op de overheidsparticipaties. Het zijn allemaal geleerde woorden voor een andere politieke mentaliteit, anders omgaan met macht en met beleidsvorming.

prioritairement les créances des travailleurs, encourager la création d'emplois et mettre en oeuvre le plus rapidement possible les recommandations de la commission d'enquête.

Tous les hommes politiques des dix dernières années doivent oser admettre leur part de responsabilités.

Het onderzoek heeft een jaar geduurd. Zonder de experts Vanthemsche, De Lembre, Morlet en Garny, zonder de commissiesecretarissen van de Kamer De Ryck en Schelstraete en zeker zonder het personeel van de Kamer, in bijzonder de tolken, zou het ons nooit gelukt zijn. Aan hen mijn oprechte dank en erkentelijkheid.

Collega's, alle politieke verantwoordelijken van de voorbije 10 jaar in het Sabena-dossier moeten hun deel van de verantwoordelijkheid erkennen. Dat kunnen ze door – ik herhaal het nog eens – zo snel als mogelijk werk te maken van de aanbevelingen en door zo snel als mogelijk de vele werkloze sabéniens aan een nieuwe baan te helpen en hun schuldvorderingen bij het failliete bedrijf absolute voorrang te geven.

01.25 Karine Lalieux (PS): Monsieur le président, monsieur le premier ministre, monsieur le ministre, chers collègues, je vais parler d'un sujet qui n'a pas été abordé fréquemment aujourd'hui; il ne s'agit ni des constatations, ni des responsabilités politiques, ni même des documents reçus ou non, mais bien du chapitre VI intitulé "Recommandations". Chacun s'en est félicité; moi, non.

Formuler toutes les recommandations possibles en vue d'améliorer le contrôle et les règles en vigueur pour les sociétés dont les autorités publiques sont actionnaires ou propriétaires, voilà une phrase qui synthétise, selon moi, l'un des objectifs principaux de cette commission d'enquête, commission à laquelle – et je le dis d'emblée pour éviter toute critique – je n'ai pas participé mais dont j'ai lu le rapport attentivement, et tout particulièrement le chapitre VI.

Je parle de l'un des objectifs principaux car, comme l'a fort justement rappelé Claude Eerdekens, les limites de la commission sont apparues rapidement sur d'autres plans comme, par exemple, le danger d'entrave à l'enquête pénale.

Je me suis donc attachée, avec le groupe socialiste, à une réflexion approfondie sur le secteur public, son importance et la garantie qu'il représente pour tous les citoyens. On pouvait donc attendre légitimement que ce rapport formule toutes les recommandations possibles, comme il l'avait dit, pour améliorer le contrôle et les règles en vigueur pour les sociétés publiques ou à participation publique. Deux objectifs donc: améliorer le contrôle et les règles de fonctionnement, et une grande ambition pour l'ensemble de nos sociétés publiques ou à participation publique.

A partir de longs travaux consacrés à la faillite de la Sabena, ce chapitre aurait dû déboucher sur des recommandations concrètes. Or, que constate-t-on? Ce chapitre n'a de recommandations que le nom. Il présente une série de rubriques aux intitulés intéressants mais dont le contenu laisse perplexe. Il s'agit, en fait, davantage d'un catalogue de bonnes et moins bonnes intentions – et je reviendrai surtout sur les moins bonnes – qui se caractérise par un manque de cohérence et de lignes directrices fortes.

L'écueil que la commission n'a pas réussi à surmonter réside dans son impuissance à sortir du strict cadre de son étude de la Sabena. Or, comme mon chef de groupe l'a déjà souligné, la Sabena était

01.25 Karine Lalieux (PS): Ik zal niet uitweiden over de kwestie van de politieke verantwoordelijkheden of over de diverse vaststellingen die werden gedaan. Ik zal immers meer in het bijzonder stilstaan bij hoofdstuk zes van het verslag dat betrekking heeft op de aanbevelingen.

Een van de belangrijkste doelstellingen van de commissie bestond erin alle mogelijke aanbevelingen te formuleren met het oog op de verbetering van de controle en de werkingsregels van de bedrijven waarvan de overheid aandeelhouder of eigenaar is.

Ik zeg wel één van de doelstellingen omdat de beperkingen waarmee de commissie werd geconfronteerd al heel snel tot uiting zijn gekomen, met name wegens het gevaar van inmenging in het strafrechtelijk onderzoek.

Ik heb mij samen met de PS-fractie grondig beraden over de openbare sector en de garanties die hij kan inhouden. Men kon er zich dus aan verwachten dat in het verslag alle mogelijke aanbevelingen werden geformuleerd teneinde de controle en de werkingsregels van die bedrijven te verbeteren.

Hoofdstuk zes bevat enkel een reeks goede en minder goede voornemens, ook al staan die dan

une entreprise à participation publique qui évoluait dans un secteur très concurrentiel mais c'était une entreprise qui, de surcroît, ne prestait pas de missions de service public. De cette situation tout à fait particulière, le rapport tire des conclusions plus que générales qu'il faudrait voir appliquer à la SNCB, à la Loterie nationale, à La Poste, à la Société fédérale de Participation.

Ces recommandations ne parviennent presque jamais à sortir du cadre des généralités et lorsqu'elles en sortent, c'est pour énoncer des pistes que je trouve plus que dangereuses. Regardons-les avec plus d'attention et commençons par les bonnes intentions, par ce que je pourrais appeler "des vœux pieux".

Que les pouvoirs publics énoncent clairement l'objectif social poursuivi tombe sous le sens. Qu'ils définissent les garanties dans les secteurs concernés, les missions de service public, et qu'ils les financent correctement relève aussi du bon sens. Qu'il faille étudier le mode de surveillance adapté à la nature des entreprises est évident. Je rappelle tout de même aux commissaires que des contrats de gestion existent, tout comme la loi de 1991.

Nous pouvons, en effet, admettre qu'il est toujours bon de rappeler ces évidences dans un contexte où certains verraient bien la privatisation régler tous les problèmes rencontrés dans la gestion des entreprises publiques ou à participation publique. Contexte dans lequel certains s'extasiaient sur les petites boîtes privées qui roulent et se taisent quand elles s'écroulent. Quelques jours après la faillite de la Sabena, certains s'étaient autorisés à prédire que tout irait mieux puisque l'Etat, le service public, ne serait plus aux commandes de la nouvelle société qui se créait autour de la DAT.

Si le rapport se contentait d'énoncer ces évidences, passe encore. Mais selon les convictions socialistes, ce rapport dérape à plusieurs reprises et j'en citerai trois.

Premier dérapage: le rapport parle d'un service public minimal, M. Verherstraeten l'a évoqué. Oui, il s'agit bien d'un service public minimal et cela m'effraie, alors qu'il existe une dizaine d'expressions moins chargées idéologiquement. On a aussi parlé d'idéologie tout à l'heure.

Pour évoquer le service public, on peut parler de missions de service public, de service universel, de service d'intérêt économique général – c'est la notion européenne – ou encore de service public tout simplement. En choisissant délibérément de parler d'un service public minimal, le rapport a fait le choix du minimum minimorum, le choix d'une approche misérabiliste des services publics. Pour l'intérêt général, pour la collectivité, l'Etat fera le minimum requis, ni plus, ni moins. Autrement dit, toute ambition pour définir et développer un service universel de qualité, un service universel qui suit les avancées technologiques de notre société, cette ambition, à lire ce rapport, passe aux oubliettes.

A l'heure où tous les partis veulent écouter le citoyen, le consommateur comme se plaisent à les appeler certains, pas un mot sur celui-ci, pas une phrase qui parle de mettre sur pied un service public répondant aux besoins et aux attentes des usagers, pas une référence sur la manière d'intégrer les aspirations des usagers dans

groupeepd onder de titel "aanbevelingen". De grote moeilijkheid bestond erin uit het strikte kader te breken van Sabena als bedrijf met overheidsparticipatie zonder taken op het stuk van de openbare dienstverlening. Het zijn algemene aanbevelingen, waarin uiterst gevaarlijke pistes voorgesteld worden. Het is vanzelfsprekend dat het maatschappelijk doel en de toezichtprocedure duidelijk worden omschreven. Er zijn beheerscontracten en er is de wet van 1991, daar kan je niet omheen. Op ten minste drie punten gaat het verslag uit de bocht. Allereerst is er sprake van een "minimale openbare dienstverlening". Waarom houdt men het op zo'n armtierige benadering? Waarom wordt er niet langer gestreefd naar een universele kwaliteitsdienstverlening?

Waarom wordt er geen rekening gehouden met de verzuchtingen van de reizigers? Ik herinner u aan de twee jaar geleden aangenomen resolutie over een universele kwaliteitsdienstverlening. Voorts vindt men kennelijk dat Europa geleid wordt door een directorium van grote landen dat zichzelf boven de wet stelt. Die rubriek omvat geen aanbevelingen, maar een oproep tot meer duidelijkheid – maar waar moet dat dan toe leiden?

Gezien onder meer het aantal verslagen dat in het Parlement wordt ingediend en de moeite die men heeft om een strategie uit te stippelen, is de vooropgestelde betere controle een hersenschim en een incoherente doelstelling. We moeten een stringente financiële controle eisen. De voorgestelde regeling lijkt me weinig deugdelijk en bovendien onwerkbaar.

Tot besluit kan ik stellen dat het verslag pistes had moeten

la définition d'un service public.

Je suis scandalisée que certains aient pu profiter des recommandations de ce rapport sur la faillite de la Sabena pour déverser, il me semble, une idéologie. Mais je ne suis pourtant qu'à moitié surprise puisque, tout au long de cette législature, monsieur le ministre, nous avons dû nous battre contre certaines velléités, soit de mise en bourse, soit de privatisation développée par certains.

Je voudrais donc rappeler à mes collègues qu'ils ont voté une résolution, à la suite de nombreuses auditions et d'un très long débat en commission de l'Infrastructure, résolution que j'ai déposée voici à peu près deux ans, pour demander au gouvernement de tout mettre en œuvre pour assurer la définition et la mise en œuvre d'un service universel de qualité et évolutif, et non pas un service universel minimaliste.

Deuxième dérapage: le volet européen qui accuse ni plus ni moins l'Europe d'être dirigée par un directoire de grands Etats, au-dessus des lois, et qui appelle à une simple clarification. Le rapport ne dit pas autre chose quand il préconise une initiative de la Belgique comme petit Etat lésé et qui conseille à notre gouvernement de se concerter avec d'autres "petits" pour remettre les "grands" dans le droit chemin.

Au-delà de cette faute de goût politique, de ce raisonnement simpliste, il faut déplorer qu'il n'y ait aucune recommandation sur cette rubrique. Le rapport demande, je cite, "de clarifier les règles européennes en matière de participation financière éventuelle des pouvoirs publics dans le secteur privé". On en appelle à une clarification, mais pour aller dans quel sens? Je vous pose la question.

Il n'y a pas une phrase sur les règles organisant les aides d'Etat, pas un mot sur les moyens de financer les missions de service public, pas la moindre allusion à une directive-cadre sur les services d'intérêt économique général, pas la moindre référence sur le processus de libéralisation organisé par l'Union européenne.

Bref, plutôt que de dénoncer et combattre l'insécurité juridique qui existe dans la législation européenne, le rapport préfère accuser les grands de bénéficier de traitements de faveur.

Troisième dérapage: l'accord de rapports et propositions, pour donner l'illusion d'un meilleur contrôle. De manière plus générale, le chapitre "recommandations" de ce rapport –je pense que les commissaires n'ont pas disposé de suffisamment de temps pour le travailler – outre qu'il enfonce des portes ouvertes, pêche par un manque de cohérence et de réflexion, comme si rapidement, on avait jeté sur papier toutes les idées dans l'air du temps sans se soucier ni de leur pertinence ni de leur interaction: un peu de Cour des comptes par-ci, un peu de "corporate governance" par-là, des rapports à n'en plus finir.

Je prends quelques exemples au hasard. On évoque la pertinence de créer une unité centrale, un centre de connaissance qui chapeautera tous les secteurs, assurera le suivi actif des participations et en informera le ministre compétent. Il est même fait référence à la

aanreiken om het beheer en de controle van de openbare ondernemingen te verbeteren. Men spreekt er van een minimumdienst; de Europese wetgeving wordt er niet in toegelicht, er wordt niet verwezen naar de gebruikers en er wordt geen pertinente procedure voorgesteld om de controle van de overheid op die ondernemingen te verbeteren. Ten slotte wat kan van de bestuurders gezegd worden?

Ik heb, met collega Depreter, een wetsvoorstel ingediend tot invoering van een handvest voor de overheidsbestuurders. De PS-fractie heeft gedurende de hele zittingsperiode strijd gevoerd rond concrete dossiers, om verbeteringen aan te brengen aan de regulerende rol van de Staat.

société fédérale de participation pour tenir ce rôle. Et la recommandation suivante d'ajouter que les pouvoirs publics fédéraux devront, le cas échéant, présenter au parlement et au gouvernement, via une unité centrale, un rapport annuel concernant toutes leurs participations

Ces deux pistes semblent avoir été proposées de manière assez confuse. Elles ne permettent pas de savoir si l'on veut se référer à l'expertise de la société fédérale de participation ou créer une grande administration des participations et des entreprises publiques.

Ces pistes ne permettent pas non plus de savoir quelle stratégie adopter: Bureaucratiser? Sous quelle tutelle? Les superstructures de l'administration et la société fédérale de participation seront-elles concurrentes ou complémentaires? Seront-elles placées sous l'autorité d'un ou de plusieurs ministres? Quelles seront leur mission? Une mission financière ou de privatisation, ou encore une mission de garantir l'intérêt général?

Les mêmes questions se posent pour ce que le rapport appelle les pouvoirs publics fédéraux.

Parlons du nombre de rapports déposés au parlement! Ce nombre est aussi très impressionnant. Entre le rapport des pouvoirs publics fédéraux sur toutes leurs participations, le rapport régulier du comité de suivi, composé d'on ne sait qui, le rapport annuel de chaque entreprise publique ou à participation publique, le rapport annuel du ministre compétent appelé tableau de bord de toutes les participations publiques, on ne perçoit pas très bien – et c'est un euphémisme – comment le parlement améliorera réellement son contrôle sur ces entreprises.

D'abord, parce qu'aujourd'hui, le parlement reçoit déjà, au moins une fois par an, l'état des participations publiques, qu'il a l'opportunité de débattre quand il le souhaite avec le management des entreprises publiques, qu'il reçoit des rapports annuels de celles-ci. Ensuite, parce que le parlement n'est pas *sui generis* l'institution la plus adéquate pour exercer certains contrôles.

Et que l'on ne se méprenne pas, c'est une commissaire très attachée à nos prérogatives qui le dit! Prenons, par exemple, le système des clignotants proposés par le rapport. Ce nouveau système s'appliquerait à l'accompagnement des entreprises publiques en difficulté, comme la SNCB aujourd'hui, comme La Poste demain. A partir d'indicateurs financiers, principalement du comité de suivi, on soumettra un rapport régulier au parlement. Mais le parlement n'est pas l'actionnaire, le parlement n'a pas de prise directe sur les organes de gestion des entreprises, ni sur l'administrateur délégué, ni sur l'administrateur. Avec un système qui veut éviter qu'une situation financière ne s'enlise et ne dégénère, but louable que je partage, on va encommissionner les problèmes. Ainsi, le parlement devra d'abord se réunir, étudier et discuter les rapports, auditionner les experts, organiser les fuites et interpeller le ministre pour qu'il remette les pendules à l'heure.

Autant, on doit exiger un contrôle financier rigoureux, autant le système proposé semble avoir peu de pertinence et ces modalités impraticables ou irréalistes.

Pour conclure, je rappellerais que ce rapport aurait dû avancer une série de pistes pour améliorer la gestion et le contrôle des entreprises publiques ou à participations publiques. Mais elle s'inscrit dans une approche, au mieux intentionnelle, et dérape à plusieurs reprises. Il n'y a aucun élément vraiment concret en matière d'entreprise qui preste des missions de service public, si ce n'est la volonté affichée de parler d'un service public minimal. Aucune référence aux usagers qui ne verront pas leur aspiration satisfaite, dès que l'on ne parle que de minimum minimorum. Il n'y a aucune ambition pour la définition d'un service universel évolutif de qualité; il n'y a aucune réflexion sur la manière de clarifier la législation européenne en matière de services d'intérêt économique général ou d'aides d'Etat et de libéralisation, si ce n'est des accusations – je l'ai dit – de directoire des grands. Il n'y a aucune procédure nouvelle et pertinente pour augmenter le contrôle des pouvoirs publics sur ces entreprises. Et même dans les références de la "corporate governance", on passe du coq à l'âne, on évoque les principes généraux pour rappeler qu'in fine, il faudra s'adapter au cas par cas. Et que dire enfin des administrateurs? On évoque bien au détour d'une phrase, une charte. Mais cette charte décrit les modalités de collaboration entre les pouvoirs publics et les administrateurs.

Je vous rappelle qu'il y a sur la table du Parlement une proposition que j'ai déposée avec mon collègue Jean Depreter qui permet d'adopter une charte des administrateurs qui ne se contente pas de ces quelques modalités. Cette charte énonce les droits et les obligations d'administrateurs publics, met en avant leurs compétences, organise la relation avec l'Etat, leur formation continue, leur obligation de défendre l'intérêt général et j'en passe. Mais dans ce rapport, rien de tout cela.

Le groupe socialiste s'est battu tout au long de cette législature – j'en termine par là, monsieur le président – et ce, à travers de très nombreux dossiers que j'ai défendus en commission de l'Infrastructure avec mon collègue Jean Depreter: la résolution sur le service universel et le processus de libéralisation, votée à l'unanimité dans ce Parlement; la problématique de l'IBPT, où j'ai insisté pour le maintien indispensable du rôle politique et du rôle de l'Etat; le service universel bancaire; le rôle de l'administrateur, et j'en passe.

A travers tous ces dossiers concrets, nous avons essayé de faire valoir l'intérêt général. Nous avons essayé de garantir le rôle régulateur de l'Etat. Nous avons essayé de lutter contre toute forme de privatisation qui léserait les usagers et les travailleurs. Nous avons essayé de maintenir et même d'élargir les missions de service public. C'est pourquoi, nous ne pouvons, moi-même et mon groupe, aujourd'hui, nous satisfaire des recommandations.

01.26 Raymond Langendries (cdH): Monsieur le président, je voulais demander à Mme Lalieux si elle avait eu l'occasion de lire la motion déposée par la majorité avant de prendre la parole?

01.27 Karine Lalieux (PS): Monsieur Langendries, je répète que j'ai lu le rapport. Je n'ai pas participé à la commission.

01.28 Raymond Langendries (cdH): Vous m'avez mal comprise.

01.28 Raymond Langendries

Avez-vous lu la motion déposée par la majorité?

(cdH): Heeft u de motie gezien die de meerderheid heeft ingediend?

01.29 Karine Lalieux (PS): Non, pas encore.

01.29 Karine Lalieux (PS): Neen, maar ik zal ze lezen.

01.30 Raymond Langendries (cdH): Et bien je pense qu'il aurait été prudent, de la part de votre groupe, de vous montrer, avant que vous ne montiez à la tribune, le projet de motion de la majorité.

01.31 Karine Lalieux (PS): Je le lirai après, monsieur Langendries. Je crois que je parle après avoir travaillé avec mon groupe sur les recommandations pendant toute la semaine dernière, après avoir été assez saisie de ce qu'il y avait dans ces recommandations et du danger de ces recommandations si on les sortait effectivement de leur contexte. Et je continuerai à défendre ces dossiers comme je l'ai fait depuis trois ans ici au Parlement. J'en discuterai avec mon groupe tout à l'heure.

01.31 Karine Lalieux (PS): Wij hebben heel vorige week besteed aan de aanbevelingen en ik ben persoonlijk van oordeel dat sommige ervan een gevaar inhouden.

01.32 Raymond Langendries (cdH): Simplement pour éviter une trop grande surprise, le projet de motion de la majorité vise à n'approuver que le seul chapitre des recommandations. Et vous venez de faire une fabuleuse démonstration que ce chapitre ne contient rien.

01.32 Raymond Langendries (cdH): De ontwerp-motie van de meerderheid strekt ertoe alleen de aanbevelingen goed te keuren en u heeft zo-even aangetoond dat dat hoofdstuk niets om het lijf heeft!

Je suis d'accord sur le fait que cela n'est pas terrible, sûrement.

01.33 Karine Lalieux (PS): Je n'accuse pas la commission d'avoir mal travaillé. Je crois que vous n'avez pas pris le temps de travailler les recommandations.

01.33 Karine Lalieux (PS): De commissie heeft niet de nodige tijd genomen om ernstig werk te maken van de aanbevelingen.

01.34 Raymond Langendries (cdH): Aurait-on pu vous faire lire la motion avant que vous montiez à la tribune?

01.35 Claude Eerdeken (PS): Monsieur le président, je souscris tout à fait à l'intervention de Mme Lalieux, c'est très clair. Je pense que la commission a fait du bon travail. Pour le chapitre des recommandations, M. Gobert s'est abstenu car il le trouvait indigent. Ici, au niveau de notre groupe, en l'examinant à la loupe, nous considérons qu'il y a d'excellentes choses dans les recommandations et d'autres qui le sont moins.

01.35 Claude Eerdeken (PS): Ik sluit me aan bij het betoog van mevrouw Lalieux. De heer Gobert onthoudt zich bij de stemming, omdat hij de aanbevelingen maar povertjes vindt. Onze fractie vindt dat er goede en minder goede elementen in zitten. Mevrouw Lalieux heeft die laatste in de schijnwerper geplaatst, maar ze is niet gekant tegen het geheel. Onze groep zal voorbehoud aantekenen bij de zwakkere aanbevelingen.

Mme Lalieux, de façon tout à fait légitime, s'exprime sur ce qui, pour notre groupe, ne nous paraît pas convenable dans le volet "recommandations". Le tout est un tout. Je dois dire que lorsque je vois la motion, on insiste pour l'examen rapide des recommandations. Examiner les recommandations signifie que, parmi toutes les recommandations, il en est qui seront mises en œuvre et d'autres qu'on se permettra de juger comme fantaisistes. Rien de plus, rien de moins. Je rassure le président de la commission parlementaire, M. Langendries, Mme Lalieux ne s'opposera pas à la mise en œuvre d'un certain nombre de recommandations mais notre groupe, à l'égard d'autres recommandations, formulera toutes les réserves qu'il convient.

01.36 François Bellot (MR): Monsieur le président, monsieur le

01.36 François Bellot (MR):

ministre, chers collègues, il me revient de développer la position du groupe MR quant aux recommandations contenues dans le rapport de la commission d'enquête qui nous occupe aujourd'hui. Restés membres effectifs, mon collègue Olivier Chastel et moi-même, de la commission de l'Infrastructure, nous plaçant souvent dans le dilemme de devoir choisir entre la commission d'enquête Sabena et la commission de l'Infrastructure, nous nous sommes rendu compte à l'examen des dossiers soumis aux deux commissions qu'il était indispensable de moderniser l'approche du parlement par rapport aux entreprises publiques.

Ce point sur les recommandations est très attendu, dans la mesure où il faut faire le triste constat de la faillite de la Sabena et comprendre les causes, toutes les causes qui ont entraîné cet échec. Mais il importe surtout de dégager les enseignements pour l'avenir, en termes d'amélioration de l'ordonnancement juridique, notamment en termes d'uniformisation dans le suivi constant des participations publiques dans les entreprises commerciales, et en termes de "monitoring".

Je veux parler des procédures d'accompagnement à imaginer pour les entreprises publiques en difficulté et plus globalement pour toutes les entreprises publiques. On parlera donc principalement de sécurité active, celle qui se situe en amont du drame. C'est essentiel, c'est pour moi un acquis important du rapport. C'était du reste un des objectifs qui avaient été assignés à la commission d'enquête, sa dénomination en atteste. Tournons-nous dès lors vers l'avenir en nous enrichissant du passé. Ces erreurs commises, on peut les faire tenir en trois points: un manque d'objectifs clairs, un manque de suivi et de procédures de contrôle, et enfin un manque de transparence dans les outils de gestion et un profil flou de l'administrateur type.

Face à ces trois déficiences, le rapport propose des pistes de réflexion. J'éclaire chacune d'entre elles, en commençant par la clarté des objectifs poursuivis par les pouvoirs publics. Quelle que soit la forme de participation, les pouvoirs publics devraient énoncer et expliciter clairement l'objectif social poursuivi ainsi que les moyens qui seront mis en œuvre pour le réaliser. Il s'agira de fixer pour chaque entreprise des objectifs clairs et mesurables afin de pouvoir évaluer le travail et la responsabilité des administrateurs. Il conviendra de s'assurer du bon exercice de leur mission, tant pour l'élaboration de la stratégie que pour le contrôle de la gestion et la défense de l'intérêt social. L'évaluation du bon exercice de ces missions permettra de juger de l'opportunité du renouvellement du mandat des administrateurs. Le profil de ces administrateurs doit répondre à celui exigé pour les administrateurs du secteur privé. Les exigences doivent être au minimum équivalentes. Le principe de l'indépendance de l'administrateur, principe qui veut que l'intérêt des actionnaires ne prime pas sur l'intérêt de l'entreprise, doit constituer un critère de base dans le choix des administrateurs, et ce au même titre que leurs compétences professionnelles, notamment en matière de gestion d'entreprises et de connaissances du secteur d'activités de l'entreprise, et enfin la confiance dont ils doivent jouir auprès des actionnaires.

En ce qui concerne les procédures de suivi et de "monitoring", dans la mesure où les pouvoirs publics détiennent des participations, tant dans les entreprises publiques autonomes que dans les entreprises

Voor de MR-fractie telt dat we uit de aanbevelingen van het verslag van de commissie lessen kunnen trekken voor de toekomst, meer bepaald inzake mogelijke begeleidingsprocedures voor overheidsbedrijven. De fouten die werden gemaakt kunnen tot drie tekortkomingen worden herleid: gebrek aan duidelijke doelstellingen, gebrek aan opvolging en controleprocedures en gebrek aan transparantie van de beheersinstrumenten waaronder de vage functieomschrijving van de bestuurder.

In verband met deze drie tekortkomingen stelt het verslag enkele denkpistes voor. Zo zal een specifieke overheidsinstelling moeten worden opgericht die belast is met de opvolging van de overheidsparticipaties in autonome overheidsbedrijven en commerciële ondernemingen. Deze 'centrale eenheid' of dit 'kenniscentrum' moet de minister permanent op de hoogte houden.

Met het oog op de verbetering van de evaluatieprocedure steunt de MR-fractie de instelling van een verplichting voor de overheid om jaarlijks verslag uit te brengen aan de regering en het Parlement.

De commissie vraagt in een van haar aanbevelingen dat alle bedrijven waarin de overheid participeert jaarlijks een verslag zouden neerleggen bij het Parlement en de voogdijminister zou jaarlijks een overzicht van alle overheidsparticipaties aan het Parlement moeten overleggen.

commerciales, il conviendra effectivement de mettre en place une institution publique spécifique de suivi.

Cette institution devrait être chargée de collecter un maximum d'informations concernant les participations détenues par les pouvoirs publics, de les analyser et d'informer, en permanence et en temps réel, le ministre compétent. Cela suppose que ce centre de connaissances ou centre de compétences – cette unité centrale comme l'a appelée la commission d'enquête parlementaire – assure un suivi actif, voire proactif de ces participations.

Toujours dans le cadre de cette volonté d'améliorer le processus d'évaluation, le groupe MR ne peut que souscrire à l'établissement d'une obligation, pour les pouvoirs publics, de présenter un rapport annuel au gouvernement et au Parlement. L'élaboration pourrait en être confiée au centre de compétences. Cette recommandation traduit un souci de transparence accrue auquel nous adhérons pleinement. Finalement, les entreprises dans lesquelles les pouvoirs publics détiennent des participations ont pour premier actionnaire les citoyens. Il est dès lors indispensable que leurs représentants, les élus, puissent contrôler la manière dont ces entreprises sont gérées. A cette fin, il convient que chaque année, de manière obligatoire et systématique, un débat ait lieu entre, d'une part, le Parlement et, d'autre part, le ministre de tutelle, éventuellement accompagné des administrateurs concernés.

La commission rejoint ce point de vue en recommandant que toutes les entreprises à participations publiques aient l'obligation de remettre au Parlement un rapport annuel qui ferait l'objet d'un débat en présence du ministre de tutelle. Ce débat porterait notamment sur le service public minimum, le service universel, les moyens financiers requis à cette fin et sur l'observation des règles de "coporate governance". Le ministre, quant à lui, devrait remettre annuellement au Parlement un tableau de bord de toutes les participations publiques.

01.37 Rik Daems, ministre: Monsieur le président, je voudrais interrompre M. Bellot sur ce point. Je n'interviendrai pas à la fin des débats puisque le premier ministre a évidemment donné le point de vue du gouvernement mais, sur ce point, je tiens quand même à signaler que ce que vous demandez, je le fais déjà depuis le début de cette législature. Il est vrai que ce n'est pas centralisé et pas coordonné pour toutes les participations mais quand vous regardez la note explicative de la politique de mon département, vous y trouvez ce tableau de bord complet avec chaque participation.

Le problème se situe ailleurs – et je l'ai signalé depuis le début –, à savoir au niveau de la nécessité d'une unité centrale. Cette unité centrale rassemblerait les connaissances que, personnellement, en tant que ministre compétent, je dois aller chercher ailleurs. Je dois toujours acheter les compétences extérieures chez des consultants ou autres alors que, normalement, on aurait pu avoir une sorte d'unité centrale, à mon avis, autour de la Société fédérale de participations. Je l'ai d'ailleurs souligné à maintes reprises.

Si cette entité était créée, vous auriez non pas un holding – je ne m'exprimerais pas ainsi – mais une unité qui, elle, aurait dans ses mains tous les actifs de l'Etat. Cela permettrait au ministre

01.37 Minister Rik Daems: Ik doe dat al van bij het begin van de zittingsperiode. De verklarende nota van mijn departement omvat een overzicht van alle overheidsparticipaties. Wat ontbreekt is de onafhankelijke centrale eenheid waar u het over had. Bij gebrek aan zo een centrale eenheid ben ik aangewezen op externe consultants om een overzicht te hebben van alle activa van de Staat.

compétent, en accord avec le gouvernement et sous contrôle parlementaire, de diriger la politique générale à suivre. Vous avez alors, d'une part, une certaine indépendance au sein du holding et, d'autre part, le contrôle parlementaire – comme je le fais chaque année – sur les éléments importants de chaque entreprise.

01.38 François Bellot (MR): A ce stade, la commission a recommandé que la Cour des comptes soit invitée à participer à un échange de vues afin de déterminer la manière dont le contrôle parlementaire des entreprises publiques pourrait être organisé à l'avenir.

Au niveau du contrôle, nous pensons également que le mode de surveillance de la gestion de ces entreprises doit être renforcé et adapté. Si les entreprises publiques soumises à la loi de 1991 font l'objet d'un contrôle effectif de la Cour des comptes, on constate qu'une série de sociétés gérant des fonds publics importants échappent totalement à tout contrôle.

Il s'agit notamment de la SOPIMA, de la Financière TGV, de Berlaymont 2000 ou encore de BIO (société belge d'investissement en faveur des pays en voie de développement). Une telle situation ne garantit pas une information complète du Parlement sur la gestion de ces sociétés et sur la manière dont elles utilisent les moyens publics mis à leur disposition.

En conséquence et dans un souci de transparence accrue, il conviendrait que la loi impose que toute société gérant des fonds majoritairement publics et leurs filiales, et ce quelle que soit leur forme juridique, soit soumise au contrôle financier de la Cour des comptes a posteriori.

Par ailleurs, il conviendrait de prévoir sur la base des résultats de son contrôle, que la Cour des comptes tienne informée annuellement le Parlement quant à la manière dont ces sociétés ont géré les fonds publics dont elles disposent.

01.39 Marie-Thérèse Coenen (ECOLO-AGALEV): Monsieur le président, je voudrais intervenir pour dire qu'une réforme de la Cour des comptes est actuellement en discussion en commission des Finances. J'ai déposé un amendement visant à élargir les compétences de cette dernière au niveau des entreprises publiques autonomes et des sociétés à participation publique. L'audit de la SNCB, réalisé par la Cour des comptes, avait justement montré les limites du pouvoir de celle-ci par rapport à des sociétés qui ouvrent finalement des champs nouveaux, qu'il faut adapter et moderniser. Je suis donc assez satisfaite que vous attiriez l'attention sur cette recommandation qu'en outre, vous soutenez en allant même plus loin puisque vous avez cité Berlaymont 2000, etc. Selon moi, il est encore possible, lors de cette législature, de faire un travail constructif allant dans le sens des recommandations du rapport Sabena. Il y a donc des convergences qui méritent d'être soulignées.

Le président: Je rappelle à la Chambre que j'ai demandé à la Cour

01.38 François Bellot (MR): De commissie vraagt in haar aanbevelingen dat het Rekenhof zou worden uitgenodigd bij de gedachtewisseling omtrent het toezicht dat het Parlement moet uitoefenen op de overheidsbedrijven.

Wat dat toezicht betreft, zijn we ook van oordeel dat het toezicht op het beheer van die bedrijven moet worden versterkt en aangepast, want een aantal maatschappijen die belangrijke sommen overheidsgeld beheren, ontsnappen aan elke controle.

De wet zou elke onderneming die hoofdzakelijk openbare fondsen beheert, en de filialen ervan moeten onderwerpen aan een financiële controle a posteriori door het Rekenhof. Op grond van de resultaten van die controle zou het Rekenhof het Parlement dan jaarlijks moeten informeren over de manier waarop die ondernemingen de hun toevertrouwde overheidsgelden beheerd hebben.

01.39 Marie-Thérèse Coenen (ECOLO-AGALEV): De commissie voor de Financien bespreekt momenteel de hervorming van het Rekenhof, en ik heb een amendement ingediend dat ertoe strekt die instelling meer bevoegdheden te geven op het stuk van de autonome overheidsbedrijven en de vennootschappen met overheidsparticipatie. Als ik u zo bezig hoor, geloof ik wel dat we nog tijdens deze zittingsperiode constructief wetgevend werk kunnen leveren in de lijn van de aanbevelingen van het verslag.

De voorzitter: Op een aantal

des comptes, il y a environ deux mois, de faire savoir à la Chambre quels étaient les moyens de l'Etat dépensés hors contrôle de la Cour des comptes. Une série de filiales et de participations échappent à son contrôle et donc, par définition, à celui de la Chambre. Ce sera un élément important pour la discussion dont vous venez de rappeler les lignes essentielles.

01.40 Marie-Thérèse Coenen (ECOLO-AGALEV): Monsieur le président, il serait bon de réunir nos énergies pour arriver à une concrétisation rapide de ce dossier. Nous devons montrer que nous sommes prêts à prendre en considération ces recommandations.

Le **président:** Il ne s'agit pas là, selon moi, d'un débat partisan.

01.41 Marie-Thérèse Coenen (ECOLO-AGALEV): Ce n'est pas la première fois qu'on le dit. Nous avons d'ailleurs déposé des propositions de loi allant dans ce sens.

01.42 François Bellot (MR): On ne peut pas reprocher à Swissair de ne pas avoir fait de comptes consolidés alors que la Cour des comptes ne sait pas examiner la situation de l'ensemble d'un groupe. Je prends l'exemple de la SNCB dont les filiales n'ont pas fait l'objet d'un examen. Il ne faut donc pas reprocher aux autres ce que nous ne faisons pas nous-mêmes. Nous devons donc amender cette disposition.

Le droit administratif instaure la fonction de commissaire du gouvernement dans les entreprises publiques. Celui-ci assiste aux réunions du conseil d'administration de l'entreprise et peut introduire un recours contre les décisions de celui-ci qui violent la loi, les statuts, les contrats de gestion ou qui sont nuisibles à l'intérêt général.

Nous sommes favorables à ce que l'on impose au moins le même type de contraintes au commissaire du gouvernement qu'aux administrateurs ordinaires en termes de compétences, d'indépendance, de transparence des rémunérations et de limitation de la durée des mandats.

Bien entendu, ces modes de surveillance devront être adaptés à la nature de l'entreprise. Comme le signale la commission d'enquête dans l'introduction du chapitre consacré aux recommandations, la participation des pouvoirs publics à la vie économique peut prendre différentes formes: l'entreprise publique pure, la société commerciale dans laquelle les pouvoirs publics détiennent la majorité, la société commerciale dans laquelle ils détiennent une minorité de blocage ou encore la société commerciale dans laquelle ils détiennent un intérêt minoritaire.

Troisième piste, troisième chantier: l'instauration de la transparence dans la gestion des entreprises publiques.

Chers collègues, le droit des sociétés a évolué. Aujourd'hui, ce sont ce que l'on appelle les principes de la bonne administration qui ont le vent en poupe, principes qui ont été réunis dans un code par la Commission bancaire et financière, la Commission de la Bourse, la

filiales en participaties is er inderdaad geen controle door het Rekenhof, en dus ook niet door de Kamer. Dat zal een belangrijk discussiepunt zijn tijdens de bespreking.

01.40 Marie-Thérèse Coenen (ECOLO-AGALEV): Het zou wenselijk zijn de krachten te bundelen om dit dossier snel rond te krijgen.

01.42 François Bellot (MR): Aan de regeringscommissarissen moeten inzake bekwaamheid, onafhankelijkheid, enz. op zijn minst dezelfde verplichtingen opgelegd worden als aan de gewone bestuurders. Het toezicht zal aangepast moeten worden aan de aard van het betrokken bedrijf.

Derde piste: transparantie. De principes van behoorlijk bestuur maken opgang, en zouden des te stringenter toegepast moeten worden in overheidsbedrijven omdat die met overheidsgeld werken. De onvermijdelijke afwijkingen zullen in een jaarverslag opgetekend moeten worden.

Die *corporate governance* komt er in feite op neer dat er duidelijke regels worden ingevoerd inzake de taakverdeling tussen de raad van bestuur en het directiecomité. Het concept is ontstaan in de Verenigde Staten, nadat vastgesteld werd dat aandeelhouders en bedrijfsleiders wel eens uiteenlopende belangen willen hebben.

Het dagelijks beheer van een maatschappij kan normaal slechts worden uitgeoefend door één of meer personen die daartoe gemachtigd zijn. Dat principe

FEB et d'autres instances.

Je pense que ces principes sur lesquels je vais revenir ont leur place dans le cadre des entreprises publiques, a fortiori dans la mesure où les deniers publics sont, par définition, en jeu. Il importe, dès lors, que les principes de rationalité, de clarté, de rigueur et de publicité alimentent la gestion de ces sociétés spécifiques.

Je soutiens dès lors pleinement la recommandation n° 3 du rapport prévoyant que, même si à l'heure actuelle les principes du corporate governance ne s'appliquent qu'aux sociétés cotées en bourse, ils indiquent qu'ils sont étendus à toutes les entreprises publiques ou commerciales dans lesquelles l'Etat détient une participation. La nature particulière de ces entreprises impose néanmoins que des dérogations précises puissent être imaginées. On veillera alors à les consigner dans un rapport annuel.

Mais qu'est-ce en définitive que ce corporate governance? En quoi va-t-il contribuer à dynamiser la gestion des entreprises publiques? Principalement en introduisant des règles claires de répartition des tâches entre le conseil d'administration et le comité de direction. C'est peu de choses, résumé de la sorte en quelques mots mais c'est essentiel. Le corporate governance, finalement, c'est un principe qui est né aux Etats-Unis dans les années '70 au départ du même constat que celui que l'on découvre aujourd'hui sur les ruines de la Sabena. L'opacité du fonctionnement interne des entreprises peut en arriver, sur le dos du conseil d'administration pourtant l'organe régulateur, l'organe de contrôle d'une société, à mener des activités douteuses, susceptibles d'engager la responsabilité de la société, voire au pire de menacer sa viabilité.

Aux Etats-Unis, le droit des sociétés s'est toujours intéressé de près aux relations qui existent entre les actionnaires et la direction de la société. Dans ce pays où l'actionnariat des sociétés est plus dispersé généralement qu'en Europe continentale, le contrôle est souvent passé de l'actionnaire aux dirigeants de la société. Il s'ensuit que les dirigeants, même s'ils sont tenus par leur devoir fiduciaire, ont manifesté une tendance croissante à poursuivre leurs intérêts plutôt que ceux de leurs actionnaires. Le débat s'est donc cristallisé autour des divergences d'intérêts qui existent entre actionnaires et dirigeants de la société. Le parallélisme est flagrant dans le cas spécifique de la Sabena.

Quelles solutions pour mener cet objectif à bien? Revaloriser le rôle du conseil d'administration. Traditionnellement défini comme l'organe ayant le pouvoir d'accomplir toutes les actions et tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objectif social de la société, le conseil d'administration devrait voir ses compétences réorganisées autour des devoirs des administrateurs, devoirs d'information, de contrôle, de gestion quotidienne de la société vis-à-vis des actionnaires et, de manière générale, de tous les contractants de l'entreprise, les clients, les fournisseurs et les travailleurs. Dire cela, c'est dire qu'il convient de revenir à une répartition stricte et claire des tâches entre le conseil d'administration et la direction.

Je rappelle qu'il ressort clairement de l'esprit du schéma organisationnel d'une société que seule la gestion journalière peut normalement être exercée par une ou plusieurs personnes habilitées

wordt vaak miskend door grote structuren waar een belangrijk deel van de bevoegdheden door de raad van bestuur aan de directie wordt gedelegeerd.

Een goed bestuur voorziet in een wettelijke, schriftelijke, georganiseerde, gestructureerde en precieze delegatie van de bevoegdheden van de Raad van Bestuur aan het directiecomité. De raad van bestuur ziet erop toe dat die delegatie goed wordt gebruikt.

à cette fin. Ce schéma est souvent méconnu par les grandes structures. Il en résulte, à tout le moins, une insécurité juridique qui prévaut actuellement, lorsque le conseil d'administration d'une société a délégué une partie importante de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs.

Les principes de bonne administration prévoient une délégation légale, écrite, organisée, structurée, précise des pouvoirs du conseil d'administration au profit du comité de direction.

A posteriori, le conseil d'administration contrôlera, c'est son devoir, la bonne utilisation de cette délégation. Voilà une organisation claire qui devrait contribuer à prévenir les éventuelles dérives de gestion.

01.43 Marie-Thérèse Coenen (ECOLO-AGALEV): Mme Lalieux l'avait déjà signalé. En commission de l'Infrastructure depuis près d'un an ce dossier est à l'examen. C'est un dossier qu'on peut essayer de faire avancer, à la lumière des conclusions et des recommandations de la commission Sabena. Ces recommandations s'inscrivent finalement dans ce qu'on avait déjà dénoncé dans le cadre d'autres entreprises.

01.43 Marie-Thérèse Coenen (ECOLO-AGALEV): Die aanbevelingen gaan op in het kader van andere dossiers waarover de commissie Infrastructuur zich kan buigen.

Le **président**: Madame Coenen, après le 18 mai commence une autre législature.

01.44 Marie-Thérèse Coenen (ECOLO-AGALEV): Ici, le travail a déjà commencé. Là aussi, le président de la commission de l'Infrastructure peut accélérer les travaux sur ce dossier en particulier.

01.45 Yves Leterme (CD&V): Mijnheer de voorzitter, ik wil mij richten tot mevrouw Coenen en de leden van de meerderheid. Het is belangrijk dat de bevolking weet dat de commissie voor de Infrastructuur soms niet kan vergaderen omdat de collega's van de meerderheid het niet belangrijk genoeg vinden om minstens fysiek aanwezig te zijn. Het zou inderdaad wat vlotter gaan indien men minstens, mevrouw Coenen, fysiek aanwezig zou zijn, ook uit respect voor de kiezers.

01.45 Yves Leterme (CD&V): Il arrive que la commission de l'infrastructure ne puisse pas se réunir parce que les membres de la majorité n'estiment pas utile d'y assister. Cela témoigne d'un manque de respect pour leurs électeurs.

01.46 François Bellot (MR): Pour restaurer la transparence, il convient, en outre, de définir précisément le profil type de l'administrateur de société. Les recommandations de la commission d'enquête insistent sur cet aspect de la problématique. La mission des administrateurs doit s'accomplir dans le respect des règles d'indépendance, de compétence, d'éthique et d'intégrité qui sont attendues d'eux.

01.46 François Bellot (MR): Ook het standaardprofiel van de bestuurder van de maatschappij moet worden gedefinieerd.

A cet égard, je pense que l'administrateur d'une société publique se doit d'être lié dans l'exercice de ses fonctions par une série d'engagements fondateurs de son activité au sein de la société. Je me permets d'en rappeler brièvement le contenu.

Zoals de onderzoekscommissie aanbeveelt, moet er worden op aangedrongen dat de taak van de bestuurders wordt vervuld volgens wat van hen wordt verwacht met betrekking tot de regels in verband met de onafhankelijkheid (ten aanzien van interne en externe druk en zelfs in die mate dat hij kan weigeren in te stemmen met een beslissing van de raad), de bevoegdheid (door de brede omgeving waarbinnen zijn maatschappij functioneert te

En premier lieu, un engagement d'indépendance. En toutes circonstances, il veillera à sauvegarder son autonomie de jugement et d'analyse de toute pression externe ou interne, ce qui impliquera notamment d'exprimer clairement son désaccord devant une décision du conseil d'administration ou de la direction qu'il estimerait non pertinente.

En second lieu, il doit être le gardien des intérêts de la société publique, ce qui entraînera une connaissance adéquate de celle-ci et de son environnement global, à savoir l'environnement économique, social et juridique. L'administrateur doit également veiller à l'efficacité du fonctionnement du conseil d'administration, depuis l'établissement clair de ses pouvoirs et responsabilités jusqu'au contrôle qu'il doit exercer sur la société et sa direction. Il se doit d'être attentif à la protection des intérêts des pouvoirs publics, pour ne pas parler dans ce cas-ci de l'intérêt d'éventuels autres actionnaires.

Il doit consacrer suffisamment de temps et d'énergie dans l'exercice de sa fonction. Dans l'activité de la société publique, des intervenants qui sont des partenaires de l'entreprise doivent être appréciés comme il se doit, à la fois la collectivité, le personnel, les clients, les fournisseurs et les créanciers. L'administrateur doit veiller à ce qu'il soit tenu compte de leur intérêt légitime sans rompre l'équilibre entre ses partenaires.

Bien entendu, il devra veiller au respect par la société publique de ses obligations et engagements, des lois, règlements et codes de bonne pratique. A cet égard, tout conflit entre les intérêts de la société et ses intérêts personnels, directs ou indirects, sera préalablement porté à la connaissance préalable du conseil d'administration.

Enfin, il évitera tout usage inapproprié des informations dont il a connaissance. Un administrateur se doit de développer, de manière permanente, ses compétences professionnelles, de manière à maintenir ce que nos recommandations ont appelé un domaine d'expertise de haut niveau.

La commission des Infrastructures et des Participations publiques, qui sera constituée à l'issue des prochaines élections, devra approfondir le sujet, notamment dans le cadre de la révision de la loi de mars 1991 sur les entreprises publiques, alimentée par les réflexions de la commission Sabena et par toutes les propositions déjà déposées.

Le sujet est important à maints égards, à la fois sur le plan économique, par le volume cumulé des chiffres d'affaires des entreprises, par l'ampleur des missions publiques couvertes, par le volume global de l'emploi, par l'indispensable qualité des services à rendre au citoyen. Le parlement est finalement le comptable de la qualité du service rendu au citoyen. Celui-ci est en droit d'exiger de recevoir le service public optimal en retour de la charge qu'il assume dans l'intérêt de notre pays.

Monsieur le premier ministre, monsieur le ministre, chers collègues, nous avons passé sous silence les difficultés de fonctionnement de notre commission, sauf certains éléments cités dans un but précis. Nous aurions pu, toutefois, apporter au travers de notre expérience des pistes d'amélioration pour l'avenir et les traduire par écrit dans notre rapport.

Les présidents des différentes commissions d'enquête se réuniront apparemment pour formuler des propositions. Permettez-moi

kennen en vanuit zijn controleopdracht over de directie te waken over de efficiënte werking van de raad), het ethisch aspect (door aandacht te hebben voor de belangen van de overheid en de partners van de maatschappij) en de integriteit (door de wetten en de code van goed bestuur na te leven, door de raad op de hoogte te brengen van elk conflict tussen zijn belangen en die van de maatschappij en door elk ongepast gebruik van informatie te vermijden). Ten slotte moet hij een kennisdomein van hoog niveau behouden.

De toekomstige commissie voor de Infrastructuur en de Overheidsbedrijven moet dit aspect uitdiepen, meer bepaald in het kader van de herziening van de wet van 1991. Het Parlement is immers rekenplichtig voor de kwaliteit van de dienstverlening aan de burger.

Tot slot zal ik een voorbeeld geven dat de zwakke plekken in het functioneren van onze commissie illustreert. Er werd gezegd dat bepaalde commissieleden van de VLD elementen van een deskundigenverslag hadden bekendgemaakt buiten de commissie. Naar aanleiding van andere lekken naar de pers kwam er echter geen reactie en die kwam er evenmin toen de voorzitter er bij de commissie mee dreigde zijn nota van twee bladzijden te onthullen, indien de commissie niet bereid zou zijn om de tekst met betrekking tot het laattijdig overmaken van documenten door het kabinet van de eerste minister en met betrekking tot de opdracht van het advocatenkantoor, in het verslag op te nemen.

Die bedreiging werd trouwens uitgevoerd, ik zeg niet dat dat het werk van de voorzitter is geweest, maar dat doet toch vragen rijzen.

toutefois de citer un exemple de travers vécu au sein de notre commission. Alors que les commissaires VLD furent cités pour avoir communiqué des éléments du rapport d'un expert vers l'extérieur, leur valant d'être interrogés par le président de la Chambre, je n'ai pas vu le même zèle pour clarifier des fuites vers la presse. Pire, le président de la commission nous menaça de communiquer à l'extérieur sa note de deux pages, remise avant de conclure, si la commission n'acceptait pas les grandes lignes du texte à propos de la remise tardive des documents par le cabinet du premier ministre ou à propos de la mission du cabinet d'avocats.

01.47 Raymond Langendries (cdH): Monsieur le président, pouvez-vous lui demander de relire car j'étais un peu inattentif.

Le **président**: Monsieur Bellot, M. Langendries voudrait vous réécouter.

01.48 François Bellot (MR): Permettez-moi toutefois de citer un exemple de travers ou de problème vécu au sein de notre commission. Alors que les commissaires VLD furent cités pour avoir communiqué des éléments du rapport d'un expert vers l'extérieur, leur valant d'être interrogés, légitimement, par le président de la Chambre, je n'ai pas vu le même zèle pour clarifier les fuites vers la presse. Pire, le président de la commission nous menaça de communiquer à l'extérieur sa note de deux pages, remise avant de conclure, si la commission n'acceptait pas les grandes lignes du texte à propos de la remise tardive des documents par le cabinet du premier ministre ou à propos de la mission du cabinet d'avocats.

01.49 Raymond Langendries (cdH): Monsieur le président, je voudrais lui demander si ce qu'il dit est dans sa bouche?

01.49 Raymond Langendries (cdH): Dat is volkomen uit de lucht gegrepen. Ik heb nooit dergelijke bedreigingen geuit.

Le **président**: Laissez-le d'abord terminer.

01.50 François Bellot (MR): Ce fut une menace mise en exécution au cours de la dernière nuit. Par qui? Seul l'auteur le sait, puisqu'une heure après que nous en soyons en possession, la presse en disposait. Par qui? Je n'ai pas d'élément pour vous l'indiquer. Je ne vise pas le président, pas plus le président qu'un autre membre, mais cet événement est troublant et s'est déroulé tel que je vous le dis.

01.50 François Bellot (MR): De voorzitter heeft gezegd dat, aangezien er gelekt werd, het ook hem vrij stond bepaalde verklaringen af te leggen. Die bedreiging werd wel degelijk uitgesproken.

01.51 Raymond Langendries (cdH): Monsieur le président, il faut être clair. Il ne faut pas laisser planer de doute par rapport à cela! J'en fais appel à tous les membres de la commission. Si vous avez l'intention de dire que j'ai menacé la commission de donner tout cela à la presse, c'est faux! Archi faux! Je n'ai jamais fait cela. Jamais, jamais, jamais!

01.52 François Bellot (MR): Monsieur le président, vous nous avez dit, lorsqu'il y a eu les faits et que vous aviez la note en main, que dès l'instant où il y avait des fuites alors que vous aviez demandé qu'il n'y en ait pas, vous retrouviez votre totale liberté de communiquer. C'est ce que vous nous avez dit en commission.

01.53 Raymond Langendries (cdH): Tout à fait, oui.

01.54 François Bellot (MR): Et lorsque vous êtes venu avec le texte, vous étiez furieux, comme la plupart des membres de la commission, sur les fuites qui avaient été organisées. Vous avez bien indiqué, à ce moment-là, vous avez menacé...

01.55 Raymond Langendries (cdH): Non. Je fais appel aux témoignages d'autres commissaires. Je ne peux pas accepter ce que vous dites. C'est totalement faux. Je demande de l'honnêteté par rapport à cela. Je ne peux pas accepter cela. C'est la deuxième blague que j'ai avec vous, je ne l'accepterai pas. C'est totalement faux.

01.56 Hans Bonte (SP.A): Mijnheer de voorzitter, de waarheid heeft in deze haar rechten, zoals in alles. Ik kan niet anders dan de voorzitter van de commissie hierin gelijk geven.

01.57 Raymond Langendries (cdH): C'est inacceptable, la manière dont on se comporte à cette tribune pour faire maintenant le contre-feu sur le président de la commission en disant ces mensonges éhontés!

01.58 François Bellot (MR): Monsieur le président, je souhaite que des membres puissent éventuellement aller interroger...

Je continue. Sans doute, le premier événement servait-il une stratégie d'affaiblissement des représentants du groupe VLD alors que le deuxième fait, non moins grave, celui de la diffusion dans la presse dont je ne vous impute pas la responsabilité, servait clairement à grossir des faits périphériques à la faillite qu'il convenait pour certains groupes de l'opposition d'imputer au gouvernement, et particulièrement aux ministres VLD. Les dernières 24 heures du travail de la commission ont partiellement dénaturé la portée du rapport par l'effet grossissant donné à la note du président de la commission et par le moment choisi pour la déposer devant la commission.

L'intervention de M. Verherstraeten en est une autre illustration ici devant le Parlement. Vous avez passé 35 minutes, monsieur Verherstraeten, à expliquer, à détailler les faits de l'avocat, de la commande d'un marché par le ministre de tutelle à l'avocat et 25 minutes sur l'interprétation de la faillite. C'est un autre exemple des stratégies passées. Un ancien premier ministre CD&V nous a même dit en commission qu'il maintenait sa position de 1992 selon laquelle ce qui était important à ses yeux, c'était l'aéroport et pas la Sabena! Ce gouvernement avait choisi une toute autre voie. Je ne doute pas que le CD&V n'aura aucune difficulté à formuler des propositions innovantes en matière de gestion des entreprises publiques puisqu'il s'est adjoint l'ancien administrateur d'une grande entreprise publique. J'ose espérer qu'il aura à cœur, à travers les pistes qu'il tracera, de remplacer les moins par des plus et en langage plus clair, de remplacer des déficits par des boni et de tracer les pistes pour dégager des bénéfices dans les entreprises publiques.

01.59 Raymond Langendries (cdH): Monsieur le président, je suis

01.55 Raymond Langendries (cdH): Ik roep andere leden van de commissie op om te getuigen. Ik kan die leugenachtige beschuldigingen niet aanvaarden.

01.56 Hans Bonte (SP.A): La vérité a ses droits: le président de la commission a raison.

01.57 Raymond Langendries (cdH): Dank u mijnheer Bonte! Deze schaamteloze leugens zijn onaanvaardbaar! Dit is een web van leugens van een zelden geziene mediocriteit.

01.58 François Bellot (MR): Het eerste element had waarschijnlijk tot doel de vertegenwoordiger van de VLD te verzwakken terwijl het tweede- de lekken in de pers - tot doel had de feiten rond het faillissement op te kloppen om de regering, en met name de VLD-ministers, verantwoordelijk te stellen.

De heer Verherstraeten heeft 35 minuten lang uitgeweid over de advocaat en heeft 25 minuten lang gesproken over het faillissement. Dat is ook een strategie. Een gewezen CD&V-minister verklaarde al eerder dat hij bij zijn standpunt van 1992 bleef, namelijk dat het de luchthaven was die telde, niet Sabena. Deze regering zou een andere weg inslaan. De CD&V maakt gebruik van de diensten van een voormalige bestuurder van een groot overheidsbedrijf. Ik mag hopen dat hij met vernieuwende voorstellen voor de dag zal komen om de minpunten van de overheidsbedrijven om te buigen tot pluspunten.

désolé mais je ne peux pas laisser passer ce qui vient de se produire!

Le **président**: Je vous donne la parole pour un fait personnel.

01.60 Raymond Langendries (cdH): Monsieur le président, à cette tribune, M. Bellot vient de mettre une tonalité que, jusqu'à présent, pratiquement personne ou même personne n'avait mise dans ce débat. Il vient de déclarer à cette tribune que j'ai menacé les commissaires de la commission d'enquête de communiquer à la presse mon document s'ils ne l'acceptaient pas. Il n'y a rien de plus faux! Je remercie M. Bonte pour son honnêteté par rapport à ce qui vient d'être dit, qui me met directement en cause, qui met mon intégrité en cause alors que j'ai reçu non pas des félicitations mais de la reconnaissance pour le rôle que j'ai joué. Si je devais raconter jusqu'où je suis allé dans la correction plutôt que dans l'opposition, je pense qu'on entendrait autre chose que ce que vous venez de dire et moi, je dirais la vérité, je ne mentirais pas!

01.60 Raymond Langendries (cdH): De heer Bellot heeft in dit debat een toon aangeslagen die nagenoeg niemand – zeg maar gerust: niemand – tot dusver had gebruikt. Hij beweerde dat ik er tegenover de commissieleden mee gedreigd heb mijn document aan de pers door te spelen als ze er niet mee zouden instemmen. Dat is volstrekt bezijden de waarheid. Ik dank de heer Bonte voor zijn eerlijkheid. Mijn integriteit wordt hier in twijfel getrokken, en dat terwijl ik u nog veel gortiger dingen zou kunnen vertellen, als ik zou uitleggen hoe ver ik wel gegaan ben om mij steeds correct te blijven opstellen – en dus niet als oppositielid te handelen – en ik zou wél de waarheid vertellen!

01.61 François Bellot (MR): Monsieur le président Langendries, excusez-moi mais le soir, quand vous avez remis la note et que vous saviez qu'il y avait une fuite dans la presse, vous avez dit que vous aviez retrouvé toute votre liberté de parole pour vous exprimer. Vous nous avez même dit que si nous voulions modifier fondamentalement la note que vous nous aviez remise, on passerait au vote, mais que cette note serait diffusée.

01.61 François Bellot (MR): De avond waarop u de nota heeft overhandigd, wist u al dat er gelekt was. U zei dat u uw vrijheid van spreken weer ten volle zou benutten, en dat uw nota zou worden bekendgemaakt als wij ze ingrijpend wilden wijzigen.

C'est ainsi que cela a été dit. Et s'il y a des enregistrements, je demande qu'on les entende!

01.62 Raymond Langendries (cdH): Puis-je expliquer les contradictions que M. Bellot vient de mettre lui-même sur la table?

D'abord, j'ai remis ma note, le vendredi. Le vendredi! Et le vendredi, la fuite dans la presse n'était pas encore connue! Non! Ma note a été remise le vendredi! Exact ou pas? Et la fuite dans la presse n'existait pas!

01.62 Raymond Langendries (cdH): Mijn nota werd vrijdag ingediend. Toen was nog niet bekend dat er gelekt was naar de pers. De dag waarop dat wel gebeurde, heb ik gezegd dat dat lek bedoeld was om ons tot ontslag te dwingen. Tevoren had ik immers verklaard dat ik mijn ontslag zou indienen als er nog meer lekken zouden zijn. Dat lek werd 48 uur vóór de commissie haar werkzaamheden zou afronden, georganiseerd. Het moest ons hele werk onderuithalen. Maar beweren dat ik de commissie met dreigementen om de oren

Et ce que j'ai dit exactement, le jour de la fuite dans la presse, c'est que cette fuite visait à me faire démissionner. J'avais effectivement déclaré une dizaine de jours auparavant, à la suite d'autres fuites importantes, qu'en cas de nouvelles fuites, je démissionnerais. Quand je me suis rendu compte que cette fuite visait, à 48 heures du dépôt du rapport, à me faire démissionner et à "foutre en l'air" la commission – excusez-moi l'expression – et les travaux que nous avons accomplis, alors j'ai dit que je prendrais la liberté de communiquer et de m'exprimer. Mais venir dire que j'ai menacé les membres de la commission – ce que vous venez d'indiquer

maintenant – c'est inadmissible, monsieur Bellot. C'est inadmissible! geslagen heb, dat gaat te ver!

01.63 ...: Incroyable, scandaleux!

01.64 François Bellot (MR): Avez-vous dit, oui ou non, que vous prendriez votre liberté de parole si des faits pareils se produisaient encore? Ce n'est pas une menace cela?

01.64 François Bellot (MR): Heeft u wel of niet gezegd dat u opnieuw gebruik zou maken van uw vrijheid van spreken?

01.65 Raymond Langendries (cdH): Ai-je oui ou non menacé les membres de la commission de donner mon document à la presse?

01.66 François Bellot (MR): Est-ce une menace, ce que vous nous avez dit?

01.67 Raymond Langendries (cdH): Ai-je oui ou non menacé? Les paroles que vous venez d'exprimer, les ai-je prononcées?

01.68 ...: ...

01.69 Raymond Langendries (cdH): En ce qui concerne la déontologie de certains membres, on vient d'atteindre des sommets!

Je ne sais pas si c'est votre vice-premier ministre qui vous a donné les indications, aujourd'hui, pour dire ce que vous avez dit mais le contre-feu d'aujourd'hui ...

01.70 ...: ...

01.71 Raymond Langendries (cdH): Laissez-moi m'exprimer, c'est moi qui ai été attaqué!

01.71 Raymond Langendries (cdH): Heb ik er wel of niet mee bedreigd mijn document aan de pers door te spelen? Dit loopt nu toch echt wel de spuigaten uit! Het tegenvuur is vanochtend begonnen. Het is een uitdrukking van de minister van Landsverdediging, die mij in één moeite door als amateurpanelleider bestempelde. Het tweede tegenoffensief komt van minister Michel die u heeft u opgedragen dat allemaal te verkondigen.

Le contre-feu a commencé ce matin. J'utilise le terme contre-feu parce qu'il vient du ministre de la Défense. Ce matin, le ministre de la Défense nationale, sur Bel-RTL, m'a traité d'animateur sans professionnalisme. Je ne suis plus un président de commission d'enquête, je suis un gentil organisateur de club Med. Je n'ai jamais eu l'impression de faire un travail, pendant un an, de club Méditerranée. Je remercie d'ailleurs M. Flahaut de bien vouloir me placer dans la catégorie des animateurs. Le ministre de la Défense nationale est un parfait organisateur de certains shows qui vont se dérouler au Kosovo, etc. Nous sommes donc dans la même catégorie.

Le deuxième contre-feu que j'ai entendu vient du vice-premier ministre Michel et c'est lui qui vous a dit de dire cela. Vous lui direz de ma part qu'il a intérêt à vous faire dire la vérité et pas des mensonges.

01.72 Willy Cortois (VLD): Mijnheer de voorzitter, wat er in die nacht allemaal precies gezegd is, kan ik niet herhalen, want ik weet het niet.

01.72 Willy Cortois (VLD): J'ignore ce qui s'est exactement passé cette nuit-là car je n'y étais pas. Mais j'ai remercié le président de la commission à l'issue de cette dernière et très difficile nuit. Il est hautement regrettable que le dossier Sabena

Ik wil er wel het volgende aan toevoegen.

Mijnheer Langendries, op het einde van onze nachtelijke, zeer moeilijke vergadering, heb ik u bedankt. Ik heb moeten vaststellen

dat toen het circus ontstond, waarbij men het hele Sabena-dossier wegmoffelde en heeft vervangen door een politiek-electoraal spelletje. U hebt daar niet meteen aan meegedaan en u bent daar niet de oorsprong van. De oorsprong ligt daar, bij CD&V.

Ik betreur de incidenten tussen twee mensen waarvan ik meen dat zij allebei de beste bedoelingen hebben. Ik blijf erbij dat u een goede voorzitter was, mais personne n'est parfait. In de nacht, waarin wij het op het einde toch bijzonder moeilijk hadden – ik had toen nog veel minder stem dan nu –, heb ik er toch op gestaan u persoonlijk te bedanken voor het werk dat u hebt verricht. Door de wijze waarop CD&V dat circus politiek begon te organiseren door één aspect eruit te lichten, werd de werking van de commissie helemaal gedevalueerd. Dat zal ik in de volgende dagen blijven herhalen. Jullie zijn de grote schuldigen van het feit dat nu mensen van goede wil in een spektakel zijn terechtgekomen, waarin we niet wensten terecht te komen. Punt.

01.73 Gérard Gobert (ECOLO-AGALEV): Monsieur le président, en ce qui concerne l'événement qui vient d'être mentionné, à savoir les menaces de diffusion de notes dans la presse, je ne veux pas entrer dans la polémique mais je me dois de dire, ayant été présent lors de cet incident, que c'est la version de M. Langendries qui est la bonne.

01.74 Hans Bonte (SP.A): Voorzitter, het debat dat we de voorbije dagen hebben zien opflakkeren, ook in de media, handelt over het nut of onzin van onderzoekscommissies en de resultaten daarvan. Ik blijf erbij dat ook de Sabena-onderzoekscommissie bijzonder nuttig werk heeft verricht. Ik denk dat op die manier structurele tekortkomingen in ons beleid bloot zijn gelegd aan de hand van een dramatisch geval. Ik denk dat daar zeer veel gewerkt is, zeer hard gewerkt is, in moeilijke omstandigheden. Ik wil getuige zijn van het feit dat de voorzitter van de commissie op elk moment, tot en met de laatste moeilijke nacht, op geen enkele manier kan verdacht worden van oppositiespelletjes of andere politieke spelletjes. Ik wil absoluut van de gelegenheid gebruikmaken om de voorzitter te feliciteren voor de sereniteit waarmee hij de commissie behandeld heeft. Ik denk dat hij ook een zeer grote verdienste heeft bij de manier waarop wij het werk hebben kunnen verrichten. Ik hoop maar een ding: dat ooit dit gekwakkel en dit gestamp naar elkaar ophoudt, om effectief werk te maken van de aanbevelingen, in de hoop dat we nooit meer dergelijke drama's meemaken.

01.75 Raymond Langendries (cdH): Monsieur le président, si on "vomit" la vérité sur la table, ce qui vient d'être dit sera connu.

Le président: Le débat est public, monsieur Langendries.

01.76 François Bellot (MR): Monsieur le président, je souhaite que si des bandes sonores existent, on les prenne.

Le président: Cet incident est clos.

soit escamoté pour faire place à des manœuvres politiciennes. Le CD&V est indiscutablement responsable de ce cirque qui porte atteinte à la valeur de la commission d'enquête. Une vaine discussion a été menée par deux personnes animées des meilleures intentions.

01.73 Gérard Gobert (ECOLO-AGALEV): Inzake de dreiging van het verspreiden van nota's, moet ik in alle eerlijkheid zeggen, aangezien ik bij dat incident aanwezig was, dat de versie van de heer Langendries de juiste is.

01.74 Hans Bonte (SP.A): Un débat est né ces derniers jours à propos de l'utilité des commissions d'enquête. Il me paraît que la commission Sabena a beaucoup travaillé et que ses travaux ont été très fructueux. Elle a mis en évidence des lacunes structurelles de la politique mise en œuvre. A aucun moment, le président de la commission ne s'est livré à des manœuvres politiciennes. Je salue son intégrité et j'espère que ce combat regrettable entre personnes va prendre fin pour que nous puissions donner une suite aux recommandations.

01.75 Raymond Langendries (cdH): Als men de waarheid uitspuwt, zal men er niet omheen kunnen.

01.76 François Bellot (MR): Als er een geluidsopname bestaat, vraag ik dat men die erbij haalt.

01.77 Vincent Decroly (indépendant): Monsieur le président, j'ai eu le sentiment à différents moments du débat d'aujourd'hui – qui dure depuis plus de dix heures déjà – et notamment quand M. Gobert, M. Vanooost ou Mme Lalieux ont pris la parole, que l'on allait enfin décoller un peu des réalités politiciennes. Mais au cours de la dernière demi-heure, je crains qu'on ne soit tout à fait retombé dans les vieux bacs à sable.

Un monsieur que je ne connais pas et qui est professeur de droit, M. Robert Wtterwulghe, dans "La Libre" du 28 janvier, et alors que je n'avais pas encore pris connaissance du rapport de notre commission d'enquête car il n'avait pas encore été diffusé, s'est exprimé dans des termes que j'ai soupçonné d'être un peu rapides et dichotomiques. Je le cite: "J'ai toujours dit que la commission parlementaire avait été constituée pour calmer le jeu et qu'elle ne déboucherait jamais sur une mise en question des responsabilités politiques. Nous en avons aujourd'hui la preuve. On a tout étouffé. Les partis politiques se tiennent mutuellement par la barbichette.(...) Qu'a-t-on payé pour les fameux Airbus? Quels ont été les circuits de refinancement, les contrats de leasing, les prix réellement facturés, les commissions? La commission parlementaire se borne à dire qu'on en a commandé trop et que c'est dommage. Pas la moindre sanction en vue. C'est sidérant. (...) Dans ce pays qui a permis que le scandale Lernout & Hauspie se développe, tout a été gentiment édulcoré. La loi du silence prévaut."

A l'analyse du rapport et du débat d'aujourd'hui, je ne suis pas loin de partager le point de vue de M. Wtterwulghe.

Néanmoins, je voudrais faire deux remarques préliminaires avant de développer mon propos.

Premièrement, ma contribution à ce débat s'inspire de la lecture du rapport n°1514/3 de 323 pages dont nous disposons depuis la fin de la semaine passée, mais pas des annexes 1514/4 (534 pages) que nous avons trouvées sur nos bancs, ce matin.

Deuxièmement, j'ai assisté régulièrement aux travaux de la commission d'enquête parlementaire, mais sans en être membre effectif, c'est-à-dire sans être habilité ni à interroger des témoins, ni à consulter les documents de la commission, ni à assister à ses réunions à huis clos.

Je voudrais revenir rapidement sur une analyse historique de la trajectoire de la Sabena, consacrer un moment au volet social de ce qui est arrivé et de ce qui continue à se produire, pour en venir à une analyse des responsabilités et recommandations.

J'aborderai d'abord rapidement le constat et l'analyse historique. Créée en 1923, la Sabena a volé pour la première fois vers le Congo en 1925 et d'une manière régulière à partir de 1935. C'est dire que la colonie a eu un rôle très important dans le développement de cette compagnie. La Sabena a été une création de l'Etat, un instrument de ce dernier et certains auraient même pu dire un jouet de l'Etat.

En 1958, elle occupe déjà 10.000 employés, c'est-à-dire à peine moins qu'avant la mise en faillite récente, mais alors la Sabena

01.77 Vincent Decroly (onafhankelijke): Ik had vandaag even het gevoel dat we de partijpolitieke spelletjes zouden overstijgen, maar het is weer als vanouds.

Een hoogleraar in de rechten, de heer Robert Verwulghen, verklaarde in Le Soir van 28 januari, op een ogenblik waarop het verslag van de onderzoekscommissie nog niet bekend was gemaakt, dat de commissie was ingericht om de gemoederen te bedaren, dat zij nooit politieke verantwoordelijkheden zou opwerpen en dat de wet van de stilte heer en meester blijft. Afgaand op het verslag en op het debat van vandaag, ben ik geneigd me bij dat standpunt aan te sluiten.

Mijn bijdrage aan het debat is gebaseerd op het verslag nr. 1514/3 van 323 bladzijden dat we eind vorige week hebben gekregen, maar niet op de bijlagen 1514/4 van 534 bladzijden, die we vandaag op onze banken vonden.

Ik zou eerst willen terugkomen op de historische aspecten van Sabena. Vervolgens zal ik mij buigen over het sociale aspect en ten slotte zal ik de aangegane verantwoordelijkheden analyseren.

Aangaande de historische analyse, herinner ik eraan dat het ontstaan van Sabena rechtstreeks met de koloniale geschiedenis van België verband houdt. Sedert haar ontstaan in 1923 tot in de loop van de jaren '50 was Sabena vooral een staatsinstrument, een middel om de droom van almacht waar te maken.

Het heeft tot in de jaren '70 geduurd voor de toenmalige leiders zich bewust werden van het feit dat Sabena een bodemloze put was. Deze periode

perdait de l'argent et, systématiquement, l'Etat la renflouait. C'était l'époque du colonialisme, de la compétition entre Etats sur fond d'affirmation de puissance, de recherche du prestige et de la splendeur que l'on devait défendre. Cette époque s'est poursuivie au-delà de l'indépendance du Congo. La nostalgie aidant, l'Etat, les industriels et les ex-colons croyaient dur comme fer qu'ils avaient encore un rôle à jouer au Congo.

J'en viens aux années '70 et à la prise de conscience du gouffre financier. On commence à s'en émouvoir. En 1978, M. Carlos Van Rafelghem, le nouveau n° 1 de la Sabena, est chargé d'élaborer un plan d'assainissement. Les premières suppressions d'emplois arrivent; c'est l'époque de la chasse aux privilèges et au gaspillage.

En décembre 1981, le gouvernement Martens-Gol mène une politique résolument néo-libérale, anti-keynésienne: dévaluation du franc, stimulation des placements en actions, diminution des impôts sur les bénéfiques, diminution du déficit public, "dégraissage" des services publics, lutte contre l'inflation. La Sabena est alors cruellement dans le collimateur; c'est l'époque de la lutte contre les dépenses de l'Etat.

L'entrée du privé dans le capital des entreprises publiques commence en 1985; il faut se préparer à la réalisation du marché unique européen.

En 1990 commence la période de la mondialisation de l'économie. On encense partout l'esprit d'entreprise. Les dirigeants de la Sabena croient qu'il faut intégrer la compagnie dans un grand groupe; ils optent pour l'expansion avec, successivement, British Airways et KLM, puis Air France.

En mai 1995, cette idéologie libérale a encore progressé dans les esprits. C'est même la pleine époque du "hors du privé, point de salut". Je dois dire que tous, à partir de là, s'y mettent. Alors que Jean-Luc Dehaene assume la fonction de premier ministre, avec M. Di Rupo puis M. Daerden comme ministre des Transports, Swissair entre dans le capital de Sabena à concurrence de 49,5%, et tous s'en félicitent.

En novembre 1995, M. Pierre Godfroid lance l'offensive et dénonce l'ensemble des conventions collectives avec le personnel, ce qui provoque une grève. Appelé à la rescousse, le gouvernement d'alors se retranche derrière un principe de gouvernance et M. Dehaene déclare: "La Sabena est désormais une entreprise dans laquelle Swissair est potentiellement majoritaire et elle a un statut privé". Il ajoute: "Le ministre Daerden n'interviendra pas, ni l'Etat actionnaire. Un bon actionnaire respecte l'autonomie dont dispose la direction dans une société". Ce qu'il ne dit pas, mais peut-être le pense-t-il en vertu de la compétition qu'il préconise, c'est qu'un bon employé ou un bon ouvrier est un employé ou un ouvrier qui se laisse amputer d'une partie de ses revenus et qui se laisse licencier.

Avec Swissair, la période de liquéfaction de la Sabena a commencé, selon des principes libéraux appliqués dans le cadre de la mondialisation de l'économie. On a compris le bon usage que l'on peut faire de la libre circulation des capitaux, de la financiarisation de l'économie, et la Suisse est devenue un modèle en soi.

wordt ook gekenmerkt door de eerste ontslagen en de opstelling van een saneringsplan.

In de jaren '80 stond het liberaal en antikeynesiaans beleid centraal. Dit is het tijdperk waarin de staatsuitgaven werden teruggeschoefd.

In de loop van de jaren '90 brengt de mondialisering van de economie de toenmalige leiders ertoe te denken dat Sabena in een grote groep moest worden opgenomen. Vanaf 1995 worden alle collectieve overeenkomsten opgezegd en zijn de twijfelachtige verklaringen van politici als de heren Dehaene en Di Rupo schering en inslag. In die periode verschijnt Swissair op het toneel en kiest de groep die aldus werd gevormd voor expansie, wat Sabena de genadeslag heeft toegebracht.

De Staat laat begaan. Onze bestuurders blijven vertrouwen in het goede bestuur van de onderneming en sluiten de ogen voor de financiële constructies die worden bekookstofd. Nu komen de trustmaatschappijen, postbusbedrijven, belastingparadijzen en andere bedrijfskronkels die werken in de grijze zone tussen wat legaal en illegaal is, op de proppen.

Het lijkt moeilijk denkbaar dat de ministers niet op de hoogte waren van die manoeuvres.

Het debacle en het geweld dat daarop zijn gevolgd staan ons nog levendig voor de geest. De oorzaak van dit alles is onbekwaamheid, onverantwoordelijkheid en ideologische starheid!

Met betrekking tot het sociale luik verbaast de afwezigheid van mevrouw Onkelinx mij. Zij stond nochtans zozegd garant voor het sociaal plan dat aan de werknemers werd verkocht en dat onmiddellijk opnieuw werd geïnterpreteerd.

Malheureusement, Swissair opte pour l'expansion, elle-aussi, et la grenouille suisse voudra se faire aussi grosse que British Airways, Lufthansa, American Airlines, etc.; elle éclatera, entraînant AOM, Air Liberté, Air Littoral mais aussi la Sabena dans son sillage.

Swissair organise le transfert sous responsabilité suisse, dominante ou exclusive, de la gestion des activités commerciales (l'AMP), des activités informatiques (Atraxis), du catering (Gate Gourmet), des pièces détachées, de l'entretien, etc.

Swissair supprime à son profit certains vols intercontinentaux. La direction est maintenant assurée par M. Reutlinger, un Suisse dont la rondeur et l'affabilité tranchent avec la minceur et la rigueur du patron précédent. Mais l'Etat, représenté par ses administrateurs, laisse faire et le ministre de tutelle aussi. Tous sont tellement confiants dans la "bonne gestion" du secteur privé.

La Sabena va même renouveler sa flotte. Le 18 novembre 1997, elle annonce qu'elle va acheter 34 Airbus A320, abandonnant son fournisseur habituel, l'Américain Boeing. Achetons européen: la Swissair a déjà des Airbus, on va pouvoir se les partager. Estimation du budget: 50 milliards de francs belges à l'époque. Pour une telle somme, il fallait un montage financier subtil et le piège va se refermer sur la Sabena.

Quel montage financier? C'est un montage financier classique dans le privé: il s'agit de passer par une société-écran, une société fiduciaire, une "trustee" en anglais, permettant de cacher bien des choses. Le partenaire financier, en d'autres termes la société-écran, est propriétaire de l'avion. Il y en aura une par avion, en Irlande, le partenaire financier appelé "special purpose company" refacture l'utilisation des avions au prix qu'il veut à son client, en l'occurrence à la Sabena.

Le financement du leasing n'apparaît pas au bilan de la Sabena, ce qui évidemment trouble le jeu et assombrit la transparence. Les sommes facturées peuvent passer par l'étranger, par un ou plusieurs paradis fiscaux et la Suisse est bien évidemment un paradis fiscal.

Les fiduciaires ou ces systèmes de "trustee" utilisent les paradis fiscaux qui sont des espaces sans loi dont se sert la finance internationale pour noircir ou blanchir de l'argent. Ces paradis sont utilisés par et pour l'évasion fiscale, le commerce national et international légal mais aussi illégal, la navigation maritime internationale. C'est toute la question des pavillons de complaisance qui défraient à nouveau dramatiquement la chronique. Pour les compagnies aériennes, pour les sociétés de sécurité, les services secrets des Etats, les armées privées, les firmes transnationales de trafic d'armes, les organisations criminelles et le terrorisme.

Avec ces paradis fiscaux, on navigue en pleine virtualité. Il ne sert à rien, pour lutter contre les effets pervers de ce système de cibler des lieux qui sont fictifs, ni les principales fonctions qui se transforment ou s'auto-transforment. Il y a des sociétés-écrans qui ne sont que des boîtes aux lettres. Si on s'attaque à une société-écran, celle-ci disparaît. Ce sont des sociétés fiduciaires, des cabinets juridiques internationaux, des banques internationales, des "traders".

De négative gevolgen van het faillissement zijn niet beperkt tot banenverlies; de gevolgen voor de overheidsfinanciën zullen nog lang voelbaar zijn.

De regering heeft een afwachtende houding aangenomen in weerwil van de rampzalige vooruitzichten. Verworpen door de MR, de PS en de Groenen, zijn de aanbevelingen van 6 december 2001 en 16 mei 2002 nog steeds actueel aangezien het sociaal plan nog altijd niet wordt nageleefd. De idee van een moratorium, naar aanleiding van het Europees voorzitterschap, zou een alomvattende beoordeling van het Europees transport mogelijk hebben gemaakt. De politieke verantwoordelijkheid in dit dossier is duidelijk! Uit een aantal hoorzittingen is gebleken dat het faillissement van Sabena met voorbedachten rade werd gepland en dat het megalomaan beheer van Swissair onmogelijk aan de Belgische Staat kan zijn ontgaan.

Het beheer werd aan de Zwitsers overgelaten door het fatalisme van de raad van bestuur, waarvan de Belgische leden van de regering, tevens meerderheidsaandeelhouder, instructie gekregen hadden "de Zwitsers niet voor de voeten te lopen".

Toen hij voor de commissie verscheen, heeft de eerste minister zich onophoudelijk ingespannen om elke verantwoordelijkheid van zich af te schuiven en deze middag heeft hij nog teruggегреpen naar het begrip van gezamenlijke verantwoordelijkheid. Ik zou veeleer spreken van gezamenlijke onverantwoordelijkheid!

Hij had harder willen optreden om de Staat zo snel mogelijk te bevrijden van die maatschappij die een overblijfsel van de

Les donneurs d'ordre sont des multinationales, parfois même des Etats. Ils construisent ainsi des structures qui ont toute l'apparence de la légalité pour exploiter en fait une zone grise située entre la légalité et l'illégalité, voire pour se livrer à des opérations clairement illégales et cela, en vertu de mécanismes de fonctionnement articulés sur quatre principes:

1. le masquage virtuel des responsabilités et de la propriété;
2. la division virtuelle des opérations: une société de commercialisation, une société de transport, une société de gestion du personnel, une société de facturation, etc;
3. l'éparpillement géographique;
4. l'évanescence: la société est mise en faillite immédiatement en cas de problème.

C'est donc à ce type de montage que se sont livrées la Sabena et la Swissair. Comme il est impossible qu'une partie au moins de la direction ou du conseil d'administration n'ait pas été au courant de ce genre de chose, à moins d'être tout à fait incompetent, il est difficile d'imaginer que les ministres de tutelle et les premiers ministres successifs aient pu se trouver totalement dans l'ignorance de ce genre de mécanisme.

C'est ce mécanisme qui a permis à Swissair de surfacturer la location des appareils, de diviser virtuellement certaines opérations, comme l'a montré l'étude des pilotes.

Monsieur Verhofstadt, vous avez reconnu que la décision d'adosser la Sabena à Swissair n'avait probablement pas été le meilleur choix, mais vous avez tout de suite indiqué que c'était celui de l'équipe qui vous avait précédé, et singulièrement de M. Dehaene. Vous pensez probablement que cela suffira à votre défense et vous ajoutiez au moment de la signature avec Swissair: "Toute la Belgique politique y a cru. Il ne faut pas oublier que la compagnie était malade depuis 20 ans!" Malade, sans doute, mais dans ce cas, il aurait fallu une gestion beaucoup plus attentive du dossier, en fonction précisément du risque potentiel présenté par ce genre de maladie. Or, cette gestion attentive n'a pas eu lieu.

Autre élément dans la gestion douteuse du dossier: au moment de l'acquisition des Airbus, le constructeur français offre deux simulateurs de vol pour la formation des pilotes. La direction les revend à deux banques qui s'empressent de les louer à la Sabena et cette opération est appelée "sell and lease back". Elle augmente les frais d'exploitation, mais elle permet rapidement d'avoir des liquidités, ce que recherchaient les dirigeants de la Sabena, compte tenu de la sous-capitalisation constante de la compagnie. Cette technique douteuse a aussi été pratiquée par M. Schoupe, administrateur délégué de la SNCB, qui a été inculpé en 1999 avec son directeur financier pour faux et usage de faux, puis escroquerie, sans toutefois être inquiété. Et le 26 avril 2000, pour parfaire la privatisation – ah, idéologie, quand tu nous tiens! – le gouvernement de M. Verhofstadt signe un accord avec SAirGroup, qui prévoit que la part du privé de la multinationale suisse passera de 49,5% à 85% de l'actionariat.

La gestion de la Sabena s'est révélée catastrophique à tous points de vue:

welvaartsstaat is. Voor hem hing Sabena immers teveel af van de openbare sector. Het beheer van zijn regering heeft Sabena echter steeds afhankelijker gemaakt van zijn minderheidsaandeelhouder. De heer Verhofstadt had vrienden binnen de raad van bestuur en hij moest weten dat de loyaliteit van de Zwitsers niets betekende.

In februari 2001 kon hij al uit een nota afleiden dat de Zwitsers aan een echtscheiding dachten. Toen had hij nog naar andere partners kunnen zoeken maar hij zegt ons dat hij geen kennis van die nota had. Door het hotelakkoord dat de heren Verhofstadt en Vande Lanotte uitwerkten, is Sabena zich fataal in het hol van de leeuw terechtgekomen. Maar voor de eerste minister functioneert de burgerlijke luchtvaart beter in een privé-kader, en dat geloof heeft hem ertoe gebracht het ontstaan van SN Brussels Airlines enthousiast te begroeten en het idee te verdedigen dat de markt het beheer van Sabena moet beheersen.

Bovendien nam de eerste minister niet alle mogelijke initiatieven met het oog op de werkgelegenheid. De heer Michel had verklaard dat de socialisten liberaler waren geworden en dat Sabena in stand werd gehouden omwille van de werkgelegenheid.

Swissair wordt terecht met de vinger gewezen en ook de Belgische bestuurders krijgen een veeg uit de pan, maar men zwijgt in alle talen over de richtlijnen die ze kregen. Daarnaast zijn er een paar allusies op de vermeende verantwoordelijkheid van de bedienden, piloten en arbeiders van Sabena, die zich niet soepel genoeg zouden hebben opgesteld en onvoldoende zouden hebben meegewerkt. Die toespelingen zijn hard aangekomen.

Dat harde oordeel staat in schril contrast met de veel zwakkere

- Le 23 janvier 2001, le patron de SAirGroup, à l'époque Philippe Bruggisser, est débarqué.
- Le 3 février, c'est le tour de Pol Reutlinger.
- Le 9 mars, c'est la démission collective du conseil d'administration de SAirGroup.
- Le 27 avril, lors d'une réunion restreinte, le kern, le gouvernement démissionne de force le conseil d'administration et il ne donne pas décharge à MM. Bruggisser et Reutlinger. M. Chaffart, ex-Générale de banque, CBR, Raffinerie tirlémontoise, etc., est nommé à la présidence du conseil. Mais qu'est-ce qui change sur le fond? Absolument rien! M. Miller est nommé administrateur délégué. On vote les plans de redressement, on se réactive vers un futur nouveau dégraissage, on renégocie avec SAirGroup, mais cette fois, avec M. Corti, ex patron de Nestlé, qui a été appelé à la rescousse.
- Le 24 septembre 2001, restructuration en Suisse.
- Le 2 octobre, demande de concordat. M. Daems, un des chantres de la gestion par le privé déclare: "Une fois de plus, Swissair n'exécute pas un accord qui avait été conclu cet été. On va réactiver les actions en justice et celles en cours, et on va en envisager d'autres. A la Sabena, il faudra que tout le monde serre les coudes, car on va vivre des moments difficiles. Mais, les Suisses ne doivent pas croire qu'ils vont s'en sortir de cette manière!"
- Le 7 novembre, la Sabena est morte. Est-ce que le gouvernement arc-en-ciel croit vraiment qu'il va s'en sortir de cette manière?

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a eu un mélange d'incompétence, d'irresponsabilité, mais aussi de rigidité idéologique à moins qu'il n'y ait autre chose. Ce mélange a débouché sur une violence structurelle, c'est-à-dire la violence que l'économie et le gouvernement ont fait subir à l'ensemble des travailleurs de la Sabena, de ses filiales et de ses partenaires commerciaux. Ce mélange déséquilibre encore plus les finances publiques aujourd'hui, alors qu'elles n'en avaient vraiment pas besoin. Cette violence résulte de la primauté accordée au droit économique sur les droits humains.

Pour ce qui est des enjeux sociaux de l'époque de la faillite, M. Bonte a rappelé que 4.500 ex-Sabéniens n'ont toujours pas reçu leur prime de fermeture plus d'un an après la mise en faillite. Je ne peux pas m'empêcher de noter l'absence tout au long de cette journée de Mme Onkelinx, qui est sensée, aujourd'hui encore, piloter et maintenir le respect de ce plan social. Je regrette d'ailleurs à cet égard que le plan social qui a été vendu dans la précipitation aux travailleurs et surtout aux médias dans la nuit qui a suivi la mise en faillite, ait été immédiatement réinterprété de manière restrictive pour certaines catégories de personnel, et cela de façon tout à fait déloyale. Il me paraît donc assez indécent aujourd'hui, de la part de certains comme M. Daems, de dire que les dividendes que pourraient éventuellement rapporter les actions en justice en cours ou à venir, seraient versés aux travailleurs. Que le gouvernement respecte intégralement le plan social qu'il avait promis, et ce sera déjà très bien.

Sur cette question des aspects sociaux et des incidences en chaîne, négatives, de la mise en faillite de la Sabena, le Bureau du Plan sortait, il y a un peu moins d'un an, une analyse prospective qui livrait le constat suivant.

bewoordingen voor de verantwoordelijkheid van de Belgische overheid, die haar rol als meerderheidsaandeelhouder niet ten volle zou hebben gespeeld.

Ik kom tot de aanbevelingen. Op dat vlak heeft de commissie duidelijk de geit en de kool willen sparen.

Ik had verwacht dat een aantal aanbevelingen financiële en fiscale constructies zou verbieden. Een aantal mensen dat door de commissie werd gehoord is echter vol trots komen vertellen via welke constructies ze hebben geprobeerd om bepaalde delen van de boekhouding en van de facturatie van Sabena te delokaliseren of de fiscus te omzeilen.

Dat soort bedrijven zit te veel met de bedrijfscultuur van een private onderneming.

Een paar passages uit de aanbevelingen tonen ten overvloede aan hoe weinig ze om het lijf hebben. Zo lezen we dat "de federale overheid moet worden belast met het uitbrengen van een jaarverslag over al haar participaties ter attentie van de regering en van het Parlement". Wat is de zin daarvan? Het Parlement kan immers te allen tijde om het even welke vraag stellen.

In haar resolutie over de prioritaire behandeling door de curator van de schuldvorderingen van de werknemers, verklaart de commissie dat "de faillissementswet in voorkomend geval zal worden aangepast".

De faillissementswet moet worden aangepast, niet "in voorkomend geval" dus.

Wat verder in het rapport, begrijp ik niet waarom men het in verband met de overheidsbedrijven, na het eerste

Je cite: "Compte tenu des effets induits, l'impact négatif sur l'emploi est beaucoup plus important que la perte directe d'emplois, laquelle est estimée à 7.446 unités en 2001. L'emploi total diminue de près de 17.200 unités en 2002." C'est à la page 24 du rapport du Bureau du Plan. Et le Bureau poursuit: "Il faut craindre une perte totale d'emplois approchant encore à moyen terme les 13.000 unités." C'est-à-dire un chômage de 13.000 personnes qui ne sera pas résorbé en 2005, d'après le Bureau du Plan, avec un coût pour les finances publiques, rien qu'en matière d'allocations de chômage, de 106 millions d'euros en 2002 contre 12 en 2001, de 95 millions d'euros en 2003, 86 millions en 2004, et 74 encore pour 2005. Je me réfère au tableau 18 de la page 27 de l'analyse prospective du Bureau du Plan.

Face à ces prévisions extrêmement catastrophiques, le gouvernement n'a pu, jusqu'à présent, développer qu'une espèce d'attentisme, en plus de l'interprétation déloyale de l'accord social, et même lorsque, ici même, le 16 mai, la Chambre se voit soumettre une recommandation que je vais lire, les groupes MR, Ecolo-Agalev et PS voteront contre. Qu'y avait-il en jeu à ce moment-là? La motion de recommandation déposée demandait respectueusement au gouvernement de prendre des mesures spécifiques pour prévenir ou réduire l'incidence en cascade prévue par le Bureau du Plan et, en particulier, de respecter intégralement le plan social dans sa version du 8 novembre 2001, y compris sur des points comme la prime unique et générale de 150.000 francs belges à chaque travailleur et l'accès à la prépension pour tout travailleur de plus de 50 ans. Elle demandait aussi la création d'un fonds spécial pour l'aéronautique civile. Inexplicablement, tous ceux qui, depuis le début de la journée, passent la pommade et feignent de s'émouvoir sur le sort de ces travailleurs abandonnés, ont voté, le 16 mai 2002, contre une recommandation qui m'apparaît aujourd'hui toujours d'actualité puisque, le plan social n'est toujours pas respecté dans son intégralité.

C'était le 16 mai 2002. Auparavant, le 6 décembre 2001, une autre motion avait été rejetée par vous, d'un contenu à peu près similaire. Il s'agissait d'assurer de toute urgence la mise en œuvre effective du plan social du 8 novembre vis-à-vis de l'ensemble des travailleurs concernés et de promouvoir, par le biais de la troïka européenne dont le gouvernement était membre à l'époque depuis un an et dont il allait rester membre jusqu'en juillet 2002, l'idée d'un moratoire.

Et là, monsieur le premier ministre, quand vous interrogez la Chambre sur le type d'initiative qu'elle aurait aimé vous voir prendre à l'époque, pour ce qui me concerne, il s'agit de l'idée de profiter de la présidence ou de la post-présidence belge de l'Union européenne pour faire progresser l'idée d'un moratoire sur l'ensemble des mesures de déréglementation du transport aérien passées ou à venir au profit d'une réflexion politique qui s'avère de plus en plus urgente avec les acteurs du secteur, sur le respect d'un principe d'équité dans le traitement réservé aux compagnies de transport aérien, l'évaluation publique des conséquences des déréglementations, le maintien des emplois et de leur qualité, des normes contraignantes sur le plan du service aux usagers, notamment en matière de sécurité et de respect de l'environnement.

Voilà une autre motion, celle du 6 décembre 2001, qui a été évacuée

streepje heeft over "de minimale openbare dienstverlening".

Het is eigenaardig dat de hele onderzoekscommissie besmet is geraakt met de ideologie van de minimale openbare dienstverlening.

Er wordt echter met geen woord gerept over de gevaren die de deregulering van de openbare dienst inhoudt, noch over het algemeen akkoord over de handel in diensten, die de dynamiek waarvan Sabena het slachtoffer is geworden zal in stand houden, uitbreiden en doen degenereren, niets ook over wettelijk of maffioos misbruik van bepaalde financiële constructies.

Professor Verwulghen concludeert dat het onmogelijk was om de politici of het kernkabinet aan te pakken omdat de bestaande "feodale" verhoudingen dat onmogelijk maakten. Waarom werden de verantwoordelijke bestuurders niet aangepakt? Kijk maar naar wat er bij De Post en de NMBS gebeurt.

Dit is een ongezonde sfeer die doet denken aan een fin de régime. De regering controleert het Parlement en niet omgekeerd, al is dat in strijd met de Grondwet.

We beleven een crisis van de politieke vertegenwoordiging: de parlementaire activiteit is een vertegenwoordiging in de theatrale betekenis maar niet in de democratische betekenis van het woord. De politiek is niet langer bij machte het dagelijks leven van de burgers te vatten.

Ik zal niet voor dit verslag stemmen. Het rapport is zelfs geen catharsis: duizenden gezinnen betalen voor de ideologische starheid van mandatarissen die zelfs het sociaal plan nog niet volledig hebben uitgevoerd.

par un vote et rejetée par le PS, les Verts et le MR. Cela m'amène tout naturellement à aborder la question des responsabilités, et singulièrement des responsabilités politiques dans la mauvaise gestion de ce dossier. On a beaucoup plaidé non coupable ou en tout cas non responsable à la commission, comme toute cette journée encore, comme si la mort de la Sabena n'était due qu'à une balle perdue qu'il était impossible de voir venir, comme si le SAirGroup n'avait pas eu un comportement à ce point déloyal que tous les clignotants auraient dû passer au rouge bien plus tôt qu'au moment où le gouvernement prétend avoir perçu quelque chose.

Je voudrais revenir sur quelques exemples tirés d'auditions, qui m'ont particulièrement impressionné et qui montrent que la balle n'était pas perdue, que la faillite de la Sabena avait été préméditée, que la Sabena a été mise en faillite et que beaucoup d'indicateurs auraient permis à un ministre normalement constitué ou à un gouvernement soucieux de s'informer normalement, d'éviter ce qui s'est passé.

Je reviens notamment sur l'audition de M. Lindekens, le plus haut responsable belge au niveau de l'Airline management partnership, l'AMP, la structure commerciale intégrée Swissair-Sabena. Ses déclarations confirment la gestion mégalomane de Swissair, non dans des proportions périphériques ou marginales qui pourraient éventuellement avoir échappé à la vigilance du gouvernement, mais bien dans des proportions caricaturales, qui frisent même le surréalisme. Dans son titre et sur papier, dit M. Lindekens, l'AMP était effectivement un partenariat. Mais, ajoute-t-il immédiatement, ce fut une Swissair renforcée de certains éléments Sabena. AMP facturait 79% de ses dépenses à Swissair et 21% à Sabena. Était-ce avantageux? Pas si on achète du caviar au lieu de se contenter d'un steak; 29% du caviar, c'est toujours trop cher! Ce partenariat a conduit la Sabena à payer ce qu'elle ne se serait jamais offert seule.

Cette structure commune a coûté plus cher à la Sabena. Sur 150 licenciements rendus soi-disant inévitables par les économies que l'AMP voulait réaliser, 100 ont été infligés à des sabéniens. Sabena a sacrifié plus de travailleurs, perdu plus de savoir-faire et supporté des coûts d'indemnisation beaucoup plus lourds que Swissair. En outre, les Suisses détenaient tous les postes de direction d'AMP, cela crevait les yeux. Cette confiscation du pouvoir est-elle allée de pair avec un sens accru des responsabilités à Zurich? Au contraire. Le magazine "In flight" par exemple, disponible à bord, était autofinancé grâce à la publicité, voire en bonus. Mais la direction du marketing, "Swissair" à cent pour cent, a ordonné l'abandon de cette intéressante collaboration avec Ackroyd Publication basé à Bruxelles, pour imposer une collaboration avec Target, une société d'édition helvète dont étaient administrateurs certains membres de Swissair comme par hasard, dont le coût était de 1,4 millions d'euros, sans compter les taxes d'importation des revues de Suisse en Belgique.

On a découvert 40 000 cartes téléphoniques estampillées Sabena. Le principe d'offrir une carte aux passagers dont le vol est en retard, est commercialement bon. Mais pourquoi en avoir acheté un stock pareil, à 3,60 dollars US pièce? Cela a coûté environ 250 000 dollars US à la Sabena. Idem pour des cartes de débit de 25 à 100 dollars US mises à la disposition d'hommes d'affaire qui auraient perdu leur

valise. Il reste pour 220 000 dollars US de cartes prépayées alors qu'elles n'étaient valables que jusqu'à une échéance déterminée. Même chose en ce qui concerne les kits pour passagers dont le vol est annulé. Les kits pour les hommes reviennent à 5,5 dollars US et pour les femmes à 6 dollars l'unité. Tout cela a été payé, mais n'aurait probablement pu être utilisé que dans plusieurs années.

Ce genre de mauvaise gestion crève les yeux. Il est inutile de prétendre ici, qu'on ne pouvait pas savoir, qu'on n'a rien remarqué, qu'on n'était pas au courant. Même les gens qui n'ont pas fait l'université, qui n'ont pas nos compétences politiques – je parle des travailleurs de base de la Sabena – n'ont eu de cesse au cours des trois ou quatre années qui ont précédé la faillite, de lancer des signaux, d'écrire des lettres, d'interpeller des ministres, d'aller voir des journalistes, pour indiquer tout le mal qu'ils pensaient de cette sorte de vampirisation, de cannibalisation de la Sabena par Swissair. Que des ministres – dotés de relations spécifiques avec des administrateurs désignés par eux, de cabinets et d'administrations – tout à fait compétents et nombreux, puissent, aujourd'hui, à cette tribune, nous faire croire qu'ils n'ont rien vu venir et que rien ne pouvait leur permettre objectivement de prévoir ce qui allait se passer, c'est un peu gros! Du nettoyage des nappes, aux plateaux de repas en business dont le prix a été multiplié par 4, aux fréquentes surlivraisons de repas, en passant par des lots de 100 bouteilles de Champagne qui n'en contenaient que 92, rien ne devait inquiéter les Belges puisqu'ils ne payaient pas grand chose en vertu de cette clé de répartition.

Mais on reste quand même interloqué. Ces managers aux dents longues sont rodés aux négociations les plus serrées, notamment quand il s'agit de licencier du personnel, mais quand on leur livre 200 repas au lieu des 140 commandés, il ne leur vient à l'esprit ni de protester, ni de renvoyer l'excédent à l'expéditeur, ni surtout de refuser de payer. Voilà qui nous conduira jusqu'au retour, mi- 2001, à la case départ à propos de l'AMP. A peine deux ans et demi après sa création, le numéro un de Swissair, M. Corti, décide du démantèlement d'AMP, donc de la reséparation des deux compagnies. Mais à cette époque, 88% des recettes de Sabena sont sous le contrôle de Swissair et la compagnie belge a déjà dû se défaire de beaucoup de ses ressources humaines. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'après les lyriques professions de foi des ministres Daems et Verhofstadt, dont j'ai encore eu quelques échantillons au cours de cette journée, sur les vertus de la gestion par le privé, ce type de témoignage faisait un peu tache.

Un autre témoignage qui m'a impressionné est celui de Mme Bernadette Franzi, membre du management committee, pressentie un moment pour en prendre la tête, qui nous dit: "les gouvernements belges ont sous-estimé leur patrimoine Sabena. Déjà au début des années '90, nous avons le sentiment que les autorités politiques voyaient la Sabena comme un problème et non comme un atout. A leurs yeux, notre pays n'avait plus besoin d'une compagnie nationale. Il fallait donc s'en débarrasser et la privatiser, quel que soit le partenaire. C'était évidemment une option. Mais après l'échec de deux partenariats – KLM-British Airways–Sabena, puis Air France–Sabena -, n'y avait-il pas à remettre en cause ce type de stratégie ou à trouver un partenaire dont la motivation aurait enfin dépassé l'objectif de neutraliser un concurrent?" Ce que Mme Franzi a évoqué

à plusieurs reprises, c'est le fatalisme du conseil d'administration, paralysé par le choix de son actionnaire majoritaire – à savoir le gouvernement belge – en faveur du largage pur et simple de la Sabena. "Nous avons abandonné la gestion aux Suisses", lui a avoué le président du conseil d'administration, que Mme Franzi avait rencontré peu avant d'être limogé sur ordre de Zurich.

Passivité donc du conseil d'administration, mais sur ordre des exécutifs; passivité, gestion abandonnée aux Suisses, sauf dans certains cas. Là, on a évidemment toute une gamme de variations possibles entre une forme d'interventionnisme tout à fait précise et le non-interventionnisme qui, à d'autres occasions, est considéré comme de bon aloi. C'est ainsi qu'il est frappant de voir, d'après un autre témoignage, que lors des journées et des heures qui ont précédé la mise en faillite, un mot d'ordre de black out complet vis-à-vis du personnel a été donné depuis certains cabinets ministériels et exécuté par la direction de la Sabena. Ce témoin a en outre indiqué qu'une commission nationale avait été constituée pour contrôler tout débordement des travailleurs lorsqu'ils apprendraient le crash. Autour de la table, il y avait, selon ce témoin, des représentants du cabinet de M. Verhofstadt et de plusieurs ministres, la direction de la police fédérale, la Sûreté de l'Etat, des responsables de la Sabena et de BIAC.

Pour prendre des dispositions de black out et de contention, vous étiez là, vous étiez actif, vous pouviez être proactif!

Je parlais de passivité dans certains cas, il y avait de l'activité dans d'autres et même de la vigilance, mais pas dans les domaines où cela aurait été indispensable. M. Daerden, ministre des Communications lors de la précédente législature, a illustré ce genre de comportement à géométrie variable. Sa responsabilité ministérielle est passée tantôt d'une forme d'indifférence ou de principe de non-ingérence systématique à quelque chose qui frise le clientélisme pur et simple dans le soutien de certaines personnes à la nomination de certains emplois.

"Non interventionnisme", M. Daerden nous dit "j'ai hérité d'un accord-cadre préparé et signé par mon prédécesseur à la tête du département – c'était M. Di Rupo. Ma mission principale résidait dans la déclinaison juridique et la concrétisation de cet accord. Nous étions donc en régime de croisière et je m'en tenais à une information a posteriori du type de celle qui était communiquée à mon cabinet ou, plus épisodiquement, à moi-même, par les administrateurs belges. Mais en dehors de période de crise, je m'en suis tenu à cela". Tout est évidemment dans cette notion de période de crise et dans ce que M. Daerden entend par là. Il ne nie pas qu'il a soutenu, par exemple, contre vents et marées, un réviseur d'entreprises affecté au contrôle des comptes de la Sabena, l'un de ses anciens stagiaires, à l'époque où il exerçait lui-même cette profession de réviseur d'entreprises. Etait-ce vraiment là un problème "si critique" – pour reprendre son expression?

Mais quid au cours de la période où se préparait l'hallucinante décision de renouvellement et d'extension de la flotte par l'achat de 34 Airbus? M. Daerden répond: "Certes, j'ai bien assisté à la présentation des arguments en faveur de cette décision. J'ai souvenir de beaux *slides*, on m'a parlé du nombre de sièges, des

caractéristiques des appareils, etc. mais il était question alors de l'acquisition de 17 Airbus, 17 autres étant encore en négociation". Expert financier de son état, le ministre Daerden n'a-t-il pas alors cru bon allumer le feu rouge de l'actionnaire majoritaire, c'est-à-dire du gouvernement belge ou au moins le feu orange clignotant? "Pas du tout", répond M. Daerden. "J'étais déjà bien content que l'on m'informe. Si vous saviez combien de fois les responsables de Sabena m'ont opposé le secret des affaires ou la vie privée de l'entreprise alors que je cherchais moi désespérément à m'informer sur l'évolution de certains dossiers. Expert financier et socialiste, en réalité, le ministre laisse faire, laisse passer! Et d'enfoncer le clou, subitement réveillé: "De toute façon cette décision n'était nullement de mon ressort. Juridiquement, elle relevait des administrateurs et non de l'actionnaire majoritaire de la Sabena".

On pourrait revenir sur ce découplage entre l'actionnaire majoritaire de la Sabena, à savoir l'Etat, incarné par le gouvernement et son ministre responsable des Communications à l'époque, et les administrateurs belges de l'entreprise. S'il est exact sur papier, ce distinguo ne peut masquer les rapports étroits entretenus par ces administrateurs et les cabinets ministériels, notamment socialistes, qui les avaient désignés, quand ils n'en étaient pas purement et simplement issus. Plusieurs administrateurs belges ont d'ailleurs fait état, de façon convergente et crédible, de – je cite – "recommandations reçues d'en haut pour que l'on ne gêne pas les Suisses".

Enfin et surtout, en octobre 1997, trois semaines avant la décision qui allait s'avérer l'une des causes les plus déterminantes de la mort de l'entreprise, ce ministre, si respectueux des formes juridiques, se fend d'une lettre au président de la Sabena – M. Croes à l'époque – et de (?) Airbus, M. Jaquemain (?), ainsi qu'au PDG de la compagnie, M. Reutlinger. Il veut manifestement leur donner tous les apaisements quant au bon choix à venir des administrateurs belges en faveur d'Airbus. "Je n'imagine pas – écrit-il – que les administrateurs n'aient pas conscience de l'importance pour l'économie belge et pour l'emploi du choix en faveur des programmes d'Airbus". Même si un autre passage du courrier rappelle la souveraineté du CA sur cette décision, cette missive de l'actionnaire majoritaire en chef, qu'était Michel Daerden, était du beau travail. C'est lui-même qui le dit. C'est en tout cas ce qu'il se plaît, lui, à souligner. Tout est en effet dans le subliminal, dans cette manière d'écrire les choses sans avoir l'air de les écrire, de prendre des airs béats pour faire passer des décisions malignes mais qui vont s'avérer dramatiques.

Par ailleurs, pour ce qui est de la comparution devant la commission d'enquête du premier ministre, j'ai été frappé par le fait qu'il n'a eu de cesse de se défausser, comme cet après-midi, sur les Suisses ou sur les directives européennes de libéralisation du transport aérien. A l'entendre, si les premiers s'étaient comportés honnêtement et si les secondes avaient permis au gouvernement belge d'investir encore dans la Sabena, le crash du 7 novembre 2001 aurait pu être évité.

Sans surprise, le premier-ministre a renoué cet après-midi encore avec l'air bien connu de la responsabilité collective qui ne cache, en fait, qu'une irresponsabilité collective. Ainsi a-t-il précisé devant la commission, à l'époque où il siégeait dans l'opposition avec ses amis

libéraux, qu'il n'avait peut-être pas été assez critique – pas assez dur faut-il sans doute entendre malgré ses démentis – dans l'exigence que l'Etat se désengage plus vite encore d'une entreprise considérée comme un vestige de l'Etat providence. Son chef de cabinet, M. Coen, avait exprimé tout haut un peu plus tôt, la pensée de son patron: De quoi l'actuelle majorité a-t-elle hérité avait-il dit? D'une société qui n'avait jamais dégagé de bénéfices au cours de ces 77 années d'existence, qui s'était largement endettée, et qui avait développé une mentalité d'assisté par trop dépendante des budgets publics. Le paradoxe, c'est que tout le discours du premier-ministre a confirmé que la gestion du dossier par son gouvernement a elle-même consisté à rendre la compagnie de plus en plus dépendante de son actionnaire minoritaire.

Une succession de fuites en avant vers plus de dépendance et, même après la découverte de mauvaise santé financière de Swissair, un acharnement aveugle pour obtenir que la compagnie helvète en déroute assume ses engagements vis-à-vis de la Sabena. M. Verhofstadt, qui avait des amis au cœur du conseil d'administration, n'a-t-il pas perçu plus tôt ce que des membres sans grade du personnel de la compagnie observaient depuis des mois, à savoir que la loyauté des Suisses vis-à-vis de la Sabena n'était que du vent? Il affirme que non, mais c'est bien difficile à croire, monsieur le premier-ministre.

Dès le 19 février 2001, une note du chef de cabinet de M. Vande Lanotte, par ailleurs administrateur de la Sabena, Jannie Haek, affirme en termes effrayants de lucidité prémonitoire que: "la lune de miel est terminée et que les Suisses songent à un divorce". A cette époque, la recherche d'un partenaire complémentaire se serait peut-être avérée moins difficile que dans l'après-11 septembre, mais M. Verhofstadt déclare la main sur le cœur qu'il n'a pas eu connaissance de cette évaluation de M. Haek. A quoi sert-il alors de tenir chaque semaine un comité ministériel restreint (le fameux kern composé des vices premiers ministres et du premier-ministre) si ce type d'information stratégique n'y circule pas.

Au printemps 2001, le cabinet d'avocat Meyers, conseil du gouvernement sur le dossier Sabena, envoie une note circonstanciée au premier ministre: "Les résultats de Swissair se dégradent et elle a commencé à se dégager d'autres alliances aéronautiques, notamment en France. Le gouvernement français exerce des pressions bien plus intenses sur les Suisses pour en obtenir rapidement des dédommagements. La Sabena risque de passer après, donc d'en faire les frais". Donc, nouveau signal d'alarme très précis, mais qui ne défie pas les yeux de nos ministres. Ils maintiennent la stratégie de dépendance vis-à-vis de l'actionnaire minoritaire qu'ils veulent même voir monter en puissance au sein de l'actionnariat jusqu'à hauteur de 85%. Maître Meyers recommandait lui d'arrondir les angles quant à l'aspect juridique du respect de cet accord. Au vu des courriers envoyés par Swissair au premier ministre, il était, en effet, devenu perceptible, sinon tout à fait clair, que les Suisses ne voulaient plus de cette convention et le cabinet d'experts suggérait de rechercher un partenaire industriel complémentaire. Mais au lieu de cela, le gouvernement s'enfonce dans le projet d'arrimer définitivement Sabena à Swissair. 15% de participation gouvernementale aurait suffi à garantir le sauvetage des emplois à Zaventem. C'est en tout cas ce qu'a déclaré M. Haek

sans craindre le rapprochement avec la catastrophe à laquelle même 50,5% d'actionnariat arc-en-ciel ont conduit. Et cela au grand dam de M. Daems, ministre en charge du dossier, mais court-circuité, MM. Verhofstadt et Vande Lanotte élaborant même une stratégie politico-judiciaire qu'ils croient fine vis-à-vis des Suisses. Les contacts personnels sont pris en secret avec M. Corty, n°1 du SAir Group, en parallèle avec une action en justice lancée contre le même. Cela débouche sur l'accord de l'hôtel Astoria où les deux ministres achèvent de jeter la Sabena dans la gueule du loup.

L'essentiel est probablement, même s'il s'en défend périodiquement, dans la foi libérale du premier ministre et dans l'accompagnement docile de cette foi par les autres composantes de la majorité. "Ma conviction personnelle", a-t-il répété, "c'est que pour les siècles à venir, l'aéronautique civile fonctionnera mieux dans un cadre privé que dans un cadre public". C'est cet inébranlable credo qui alimente son enthousiasme pour SN Brussels Airlines. Est-il si sûr que les vertus du privé la conduiront beaucoup plus loin que Delsey Airlines hier et la Sabena avant-hier? L'avenir nous le dira.

C'est aussi cette croyance qui explique l'incroyable laisser-faire – ne pas gêner les Suisses, conformer la Sabena en marché – qui caractérisa le comportement de l'actionnaire majoritaire de la Sabena pendant plusieurs années et, singulièrement, depuis l'avènement de la majorité arc-en-ciel au pouvoir.

Quant à l'Europe, il est étonnant que le premier ministre libéral invoque sa réglementation au chapitre des responsabilités. La Commission européenne interdit depuis 1991, c'est exact, l'intervention publique dans le financement des compagnies aériennes, sauf à hauteur maximale de 40%, le privé assurant le reste. Non seulement le libéralisme dont M. Verhofstadt fut l'un des porte-étendards au cours des années '80 est précisément à la base de cette évolution, mais, en outre, l'Europe n'est pas un corps étranger aux gouvernements qui la composent et M. Verhofstadt en a même assuré la présidence six mois durant (de juillet 2001 à janvier 2002), ce qui n'est pas une période neutre par rapport à ce qui est arrivé à la Sabena.

A cette époque, impulser à l'échelon européen un examen de conscience sur les drames sociaux qui se succédaient dans l'aéronautique aurait peut-être pu prévenir la catastrophe mais le premier ministre belge a négligé cette possibilité d'initiative pour laquelle il était pourtant – je pense – en position optimale.

En conclusion, je voudrais citer, pour commencer, les propos tenus le 29 novembre par M. Louis Michel qui dit: "Ces dernières années, les socialistes ont été contraints et forcés d'intégrer les réalités du marché, ce qui a permis un rapprochement idéologique avec nous. Ce ne sont pas les libéraux qui ont libéralisé la Sabena, quand même; cela a été fait et bien fait, tout comme il n'y a rien à reprocher à ceux qui ont géré la faillite. J'assume la SN Brussels Airlines; c'était la moins mauvaise solution. Je ne pense pas que le monde politique soit particulièrement responsable. S'il l'est, c'est de ne pas avoir réussi à expliquer que les pertes de la compagnie aérienne ne pourraient être assumées éternellement par la collectivité. Ce type d'entreprise a été considéré trop longtemps comme une simple soupe pour maintenir l'emploi".

Ce qui advient dans le rapport de la commission de cet avis prémonitoire de M. Michel, c'est finalement sa traduction en termes de responsabilité collective ou plutôt en termes d'irresponsabilité générale. On utilise des notions un peu circonlocutoires et euphémistiques de pouvoirs publics, d'Etat belge, d'actionnaires belges, alors que les mots gouvernement et ministres ou les noms des responsables concernés ne sont jamais cités, à la notable exception de M. Daems, comme s'il n'y avait jamais eu de ministre de tutelle, comme si MM. Dehaene, Di Rupo et Daerden notamment n'avaient jamais exercé de responsabilités par rapport à la Sabena, comme si l'ultime intervention de MM. Verhofstadt et Vande Lanotte à l'Astoria, qui court-circuitent tous les responsables et toutes les procédures, n'impliquaient pas de leur part une lourde responsabilité politique.

Par contre, on fait haro sur Swissair, à bon droit – mais c'est un peu facile – comme sur les administrateurs belges en faisant l'impasse sur les consignes qu'on leur avait imposées. Et l'on se permet même quelques allusions bien senties aux responsabilités présumées des employés, pilotes et ouvriers de la Sabena, pas assez flexibles, pas assez coopérants, pas assez réalistes sans doute.

Je cite la page 308 du rapport sur les responsabilités. A la rubrique "Personnel", on peut lire ceci: "Les représentants du personnel dont certains appartenaient à des centrales syndicales actives dans les services publics n'ont jamais pensé que les pouvoirs publics laisseraient la Sabena faire faillite. Le personnel était trop attaché à l'ancienne culture d'une entreprise publique malgré la privatisation de la compagnie dans un secteur de plus en plus concurrentiel.

Même si des efforts ont été faits par les organisations syndicales et les pilotes en vue de se concerter dans certains domaines, les efforts consentis par les pilotes n'ont pas été suffisants, suite à leur manque de flexibilité.

Voilà qui tranche tout à fait sérieusement par rapport à des responsabilités beaucoup plus diluées comme celles qu'indiquent les deux passages que je voudrais citer: "Les autorités belges n'ont pas joué pleinement leur rôle d'actionnaire majoritaire". Ce n'est pas une affirmation très forte dans ce rapport.

Le rapport enfonce également quelques portes ouvertes, notamment en constatant, sur l'acquisition des avions que tous les investissements, je cite: "ont dépassé l'intérêt de la seule Sabena". S'il fallait une enquête parlementaire pour déterminer ce genre de constat et de responsabilité, c'est probablement un peu inutile.

Autre citation: "La majorité de l'Etat belge ne s'est certainement pas traduite dans le rapport de force, que ce soit au sein du conseil d'administration ou au sein du comité de direction, ce qui a renforcé l'impression que l'Etat belge ne demandait pas mieux que la Sabena soit dirigée par SAirGroup". Qu'en termes choisis, modérés et elliptiques ces choses-là sont dites!

J'en viens maintenant aux recommandations dont on pouvait attendre, vu l'impasse faite sur les responsabilités, autre chose que les six pages indigentes que ce chapitre contient.

Je pense que la commission a passé un temps énorme – et le débat de ce jour le prouve encore – pour parvenir à une espèce de neutralisation mutuelle. C'est probablement à cela qu'il faut relier l'indigence du rapport sur les recommandations.

Je m'attendais par exemple à des recommandations sérieuses, construites pour interdire certains montages financiers, pour interdire certains bricolages fiscaux, aujourd'hui dans la zone grise située entre la pure action légale et la pure action maffieuse. Je m'attendais à ce qu'on détricote, à ce qu'on démonte ce genre de chose. Pour moi, c'est une des grandes révélations de cette commission d'enquête et cela m'a vraiment étonné. Cela a consisté à observer des gens, auditionnés par notre commission, venir en toute sincérité désarmante expliquer les trésors d'ingéniosité, d'imagination et de créativité financière qu'ils avaient été amenés à développer. Ils racontaient cela avec beaucoup de fierté, pour essayer de délocaliser certains aspects de la comptabilité ou de la facturation de Sabena, de contourner certains aspects de la fiscalité due par Sabena à l'Etat belge.

De ce point de vue-là, voir à quel point, sans même se rendre compte du caractère tout à fait étonnant de ce genre de conception, des gens ont pu venir s'expliquer fièrement des montages auxquels ils avaient tenté de se livrer, démontre que s'il y avait un problème de culture d'entreprise publique à l'époque où la Sabena était complètement contrôlée par l'Etat belge, il y a certainement aujourd'hui un problème de culture d'entreprise privée dans ce type de société.

Pour ce qui est des recommandations, dans le prolongement de la contribution de Mme Lalieux, je voudrais citer quelques passages qui me paraissent vraiment illustrer ce caractère tout à fait insatisfaisant des recommandations. Ainsi, la recommandation 1.C. à la page 318 indique, je cite: "En cas de cession d'une participation par les pouvoirs publics, la convention avec le repreneur doit préciser clairement les droits et les obligations de chacune des parties". Bravo! Mais si cela, ce n'est pas enfoncer une porte ouverte, je ne sais pas ce que c'est.

Plus bas dans la même page 318, je cite: "Les pouvoirs fédéraux doivent être chargés de présenter un rapport annuel concernant toute leur participation au gouvernement et au parlement, le cas échéant via l'unité centrale".

Que des rapports annuels soient présentés au parlement, peut-être! Cela ne mange pas de pain et ne fera pas de mal. Mais, quel est le sens de ce genre de recommandation, alors que fondamentalement et constitutionnellement parlant, quand le parlement souhaite une information, il est libre de la demander par interpellation, par débat et les recommandations d'une commission d'enquête parlementaire ne sont pas nécessaires après un an de travail pour sembler le découvrir.

Plus loin encore, à la page 321, un constat qui paraît étrange à la lumière de cette séparation des pouvoirs dont M. Langendries diagnostiquait l'érosion de plus en plus préoccupante. Je vous donne lecture de la résolution 4.3: "Traitement prioritaire par le curateur des

déclarations de créances des travailleurs". Voilà un objectif que je partage, mais sur les modalités et la manière de s'y prendre, je me pose des questions. "La commission demande que les tribunaux incitent les curateurs, qui disposent du fichier du personnel, à collaborer activement et prioritairement à l'établissement des déclarations de créances des anciens travailleurs de l'entreprise faillie. La loi sur les faillites sera le cas échéant adaptée".

Mais qu'est-ce que ce nouveau mécanisme de déresponsabilisation ou de dilution de la responsabilité? La loi sur les faillites doit être adaptée et non pas "le cas échéant". Par rapport à ce genre de vœu pieux, le fait que la commission ou la Chambre "demande que les tribunaux incitent les curateurs qui disposent du fichier du personnel à collaborer plus activement et prioritairement, etc." apparaît tout à fait bizarre et drôlement indirect, voire irrespectueux de la séparation des pouvoirs, comme modalité d'organisation de ces traitements prioritaires des déclarations de créances des travailleurs.

Plus loin encore – et j'en terminerai par ce chapitre des critiques de ces recommandations – au chapitre "Contrôle parlementaire des entreprises publiques", au point 6, "La commission estime que toutes les entreprises à participation publique", – nous ne sommes pas dans le cadre des entreprises publiques autonomes – devraient remettre annuellement un rapport au parlement, ce dernier pouvant donner lieu à un débat parlementaire, qui se tiendrait en présence du ministre compétent et porterait sur le service public minimal".

Dès lors, je ne comprends pas pourquoi, alors qu'on parle des entreprises publiques, la première priorité assignée à un rapport et à un débat sur la question de la gestion et de l'évolution à imprimer à ces entreprises publiques, le premier tiret cite "un service public minimal". Cela signifie que non seulement M. Verhofstadt est tout pétri – et on ne le lui reproche pas; il a le droit de mener son programme politique selon ce dogme – de l'idéologie libérale de la privatisation et de la déréglementation, mais que l'ensemble d'une commission d'enquête, en dépit d'un mois de travail sur la catastrophe, à laquelle ce genre de logique peut conduire, est comme contaminée par l'idéologie du service public minimal.

Je ne comprends pas comment, après un an d'approfondissement à la loupe sur les catastrophes que ce genre de vision de la notion d'entreprises publiques peut déclencher, on commence dans le débat et le rapport qu'on suggère de publier par dire qu'ils doivent porter sur le service public minimal.

Par contre, je l'ai dit, rien sur les risques que la déréglementation des services publics, en préparation sous la houlette de l'OMC, est occupée à faire courir à nos services publics d'ici quelques années, rien sur un sujet d'une actualité brûlante, sur l'accord général sur le commerce des services qui va poursuivre, amplifier et aggraver la dynamique dont la Sabena a été victime, rien sur l'abus légal ou mafieux de certains montages financiers.

Je terminerai donc comme j'avais commencé par une citation du professeur Wtterwulghe. Dans "La Libre Belgique" du 28 janvier: "Imaginez que la commission ait mis en cause tel ou tel ministre ou le fonctionnement du kern! Eh bien, c'est impensable! Notre Etat abrite des féodalités qui fonctionnent en réseau. La loi démocratique

n'est pas respectée. Personne n'est jamais responsable. Personne n'a jamais rien compris. C'est toujours la faute à quelqu'un d'autre. Les pilotes ont demandé les premiers à y voir clair, en vain! Non seulement, les gens sont irresponsables, mais ils n'ont pas de conscience."

Le professeur Wtterwulghe poursuit: "Je me demande pourquoi les curateurs n'épinglent pas l'actionnaire qui a fait de la gestion de fait, c'est-à-dire le gouvernement et en particulier MM. Verhofstadt et Vande Lanotte à l'Astoria? Pourquoi ils n'épinglent pas cet actionnaire qui a conduit à la faillite et à un génocide social? Ce gouvernement fait du marketing. Regardez La Poste, regardez la SNCB, c'est pareil, nous vivons une véritable crise de régime."

Je pense effectivement – et malheureusement le débat d'aujourd'hui, dans le contenu de certains moments ne démontrera pas le contraire – que nous vivons quelque chose de délétère qui évoque des fins de régimes. Quand le président Langendries attire notre attention sur l'érosion de la séparation des pouvoirs exécutif et parlementaire, je pense qu'il y a plus qu'une érosion. On peut parler d'une espèce de fusion pure et simple des deux, de confusion, tant le gouvernement a pris l'habitude et considère comme normal aujourd'hui de contrôler le parlement, alors que la Constitution prescrit, en principe, exactement l'inverse. Il y a aussi une crise de la représentation politique qui fait de l'activité parlementaire – et je trouve que la journée d'aujourd'hui, à certains moments en tous cas, en a encore donné des indices – une représentation qui est connotée dans le registre théâtral du terme bien plus que dans le registre démocratique de cette notion de représentation. De là à une crise de la représentation qui signe aussi l'inaptitude du politique à saisir la réalité vécue par nos concitoyens dans toute sa complexité, je pense que le pas risque d'être franchi dans les années qui viennent et que ce n'est probablement aucun des parlementaires ni des partis représentés ici, à part peut-être l'un d'entre eux, qui en tireront un quelconque bénéfice.

C'est pourquoi je ne voterai pas en faveur de ce rapport qui n'a même pas, les bisbrouilles des derniers jours et des dernières heures le prouvent, les vertus apaisantes de la catharsis, ni la lucidité d'appeler un chat un chat, alors que 17000 familles ont payé, certaines de la vie d'un de leurs membres, non seulement la rapacité de Swissair mais aussi la complaisance forcenée, teintée d'idéologie libérale rigide, de mandataires qui n'ont pas encore exécuté l'intégralité du plan social.

De **voorzitter**: Er is nog een repliek, van de heer Verherstraeten, die kort zal zijn. Daarna kan ik het debat sluiten, waarna ik de moties zal voorlezen, en de procedurevoorstellen.

01.78 Servais Verherstraeten (CD&V): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de eerste minister, ik zal het zeer kort houden. Ik wil nog even repliceren op uw betoog.

Ten eerste, samen met u en de voogdijminister hoop ik dat alle gerechtelijke acties die de Belgische Staat en de curatoren ondernemen, succes zullen hebben. Ik ben optimistisch wat de uitspraken betreft, maar ik ben iets minder optimistisch wat de effectieve recuperatie van het geld betreft. Misschien moeten wij straks wel van een kei het vel afstropen. Maar laten wij hopen dat

01.78 Servais Verherstraeten (CD&V): J'espère, comme le premier ministre, que les actions en justice seront couronnées de succès. Je suis optimiste à cet égard. Je le suis moins en ce qui concerne la récupération effective de sommes d'argent.

Je fonde également mes espoirs

mijn pessimisme op dat punt ongegrond blijkt.

Ik koester natuurlijk samen met u hoop omtrent de nieuwe luchtvaartactiviteiten. U vermeldde de doorstart, waar u fier op bent, en u mag daar fier op zijn. Ik heb ook begrepen, mijnheer de minister, dat u een sneer gaf naar de Vlaamse regering, naar uw collega's Dewael en Gabriëls en naar minister Stevaert, die tegen die doorstart was maar die niettegenstaande dat in de opiniepeilingen nog altijd beter scoort dan u.

Het is goed dat u positief nieuws brengt inzake de economische activiteiten en de luchtvaartactiviteiten in het land, ook wat de nieuwe luchtvaartmaatschappij betreft. De eerlijkheid gebiedt ons te zeggen dat de cijfers voor 2002 – die wij toevallig vandaag van het internet hebben geplukt – beter zijn dan het jaar voordien. Dat is dus goed. Alleen moet ik ook een negatief punt aanstippen. Ik wil geen onheilsboodschap brengen, maar het wegvallen van de hub heeft uiteraard negatieve gevolgen op de cijfers. Wanneer wij die vergelijken met de cijfers van voor het faillissement zien we natuurlijk nog een zware achterstand. Maar laten wij hopen dat de stijgende trend van het afgelopen jaar zich doorzet.

Mijnheer de eerste minister, ik heb nog twee kleine bedenkingen waarop ik naar ik meen te weinig replek van u heb gekregen.

Ten eerste was er het gebrek aan coördinatie in de schoot van de regering. Ik wil het niet alleen hebben over wat er in de verantwoordelijkheden en de vaststellingen staat. Ik wil het nog niet speciaal over het hotelakkoord hebben, waar de heer Coene verrast geworden is, en waar ook de voogdijminister wat verrast werd, maar vooral over het steering committee. Het steering committee had een zeer specifiek coördinerende opdracht en is in mijn ogen, en ook in de ogen van de rapporteurs en van de commissie daarin niet geslaagd, tot ergernis van uw voogdijminister die daarover herhaalde briefwisseling heeft gevoerd met u persoonlijk om u erop te wijzen dat, wanneer er vanwege het steering committee activiteiten kwamen, minstens de voogdijminister daarvan op de hoogte moest worden gebracht. Daar heb ik geen antwoord op gekregen.

Ten tweede was er het probleem hoe de Zwitsers die laatste maanden aangepakt hadden moeten zijn. Ik heb al gezegd wat mijn persoonlijke visie daarop was. Ik had liever die dagvaarding sneller gezien. Ik had liever gezien dat de Zwitsers harder aangepakt waren in die laatste maanden. Enerzijds, had de juridische dagvaarding er sneller moeten komen, maar anderzijds, had men het politiek harder moeten spelen. Wij hebben het daar tijdens de hoorzitting over gehad – u zult zich dat herinneren. U hebt toen gezegd dat u twee keer met de ambassadeur contact gehad had, een keer – ik heb het genoteerd, want ik ben het nog gaan opzoeken – op 26 juni 2001 en een keer in oktober 2001. U zult het met mij eens zijn, mijnheer de eerste minister, dat op 1 oktober het kalf natuurlijk al verdronken was.

Ik stel mij hoe dan ook de vraag, mijnheer de minister, of die late dagvaarding en die twee initiatieven, waarvan er een bijna na de feiten werd gelanceerd, niet wat minnetjes waren, zeker als wij de resultaten beschouwen.

dans la nouvelle compagnie aérienne. Les chiffres de 2002 étaient en tout cas meilleurs que ceux de 2001, malgré les effets négatifs de la disparition du *hub*.

J'ai pris note du coup de griffe du premier ministre à l'adresse du gouvernement flamand.

J'ai quelques observations à formuler. Je reproche par exemple au gouvernement un manque de coordination. Le *steering committee*, qui avait une fonction de coordination, n'a pas réussi dans son entreprise. De même, j'aurais souhaité plus de rapidité et de détermination dans l'attitude à l'égard des Suisses. Sabena n'a pas reçu un francs de ces derniers alors que des moyens étaient dégagés en faveur d'autres filiales.

Het resultaat van het hotelakkoord is dat men niet betaalt. In dezelfde periode worden Air Litoral en Air Liberté geregeld. Dat gebeurde eind-augustus, een paar weken na het totstandkomen van het hotelakkoord en kostte 197 miljoen euro. Eveneens eind-augustus werd LTI geregeld en daarvoor werd een lening aangegaan van 296 miljoen euro.

Het effectieve resultaat, mijnheer de eerste minister, is nul frank tegen miljoenen euro's leningen.

01.79 Eerste minister **Guy Verhofstadt**: Die miljoenen euro's, dat heeft betrekking op de maand februari.

01.79 **Guy Verhofstadt**, premier ministre: En février 2001, nous avons été les premiers à recevoir 150 millions d'euros.

01.80 **Servais Verherstraeten** (CD&V): Mijnheer de eerste minister, ik heb het over de periode daarna. U dagvaardde Swissair niet, maar de andere overheden zetten wel meer druk, blijkbaar met meer resultaat. Dat had anders gekund.

01.80 **Servais Verherstraeten** (CD&V): Je parle de la période qui a suivi. D'autres gouvernements semblent avoir été en mesure d'exercer davantage de pression.

Moties

Motions

Tot besluit van deze bespreking werden volgende moties ingediend.
En conclusion de cette discussion les motions suivantes ont été déposées.

Een eerste motie werd ingediend door de heren Gerolf Annemans, Bart Laeremans, Jan Mortelmans en Roger Bouteca en luidt als volgt:

"De Kamer,

gelet op het door de parlementaire onderzoekscommissie over het Sabena-faillissement afgeleverde rapport;

neemt kennis van de inhoud van het rapport, meer bepaald:

- a. hoofdstukken 1 tot en met 3;
- b. vaststellingen;
- c. verantwoordelijkheden;
- d. aanbevelingen;

keurt de inhoud ervan goed;

vraagt meer bepaald aan de regering de verantwoordelijkheden en de aanbevelingen op de snelste en meest efficiënte manier in beleid om te zetten."

Une première motion a été déposée par MM. Gerolf Annemans, Bart Laeremans, Jan Mortelmans et Roger Bouteca et est libellée comme suit:

"La Chambre,

vu le rapport de la commission d'enquête parlementaire relatif à la faillite de la Sabena prend connaissance du contenu du rapport et, en particulier,

- a. des chapitres 1 à 3 inclus;
- b. des constatations;
- c. des responsabilités;
- d. des recommandations;

et en approuve le contenu;

demande en particulier au gouvernement de traduire le plus rapidement et efficacement possible les responsabilités et les recommandations sur le plan politique."

Een tweede motie werd ingediend door de heren Raymond Langendries en Servais Verherstraeten en luidt als volgt:

"De Kamer,

na kennis te hebben genomen van het verslag van de parlementaire onderzoekscommissie van de

omstandigheden die hebben geleid tot het faillissement van Sabena, de bepaling van de eventuele verantwoordelijkheden en de formulering van aanbevelingen voor de toekomst, na erover te hebben beraadslaagd in haar vergadering van 5 februari 2003; keurt de vaststellingen, de verantwoordelijkheden en de aanbevelingen die in het verslag zijn opgenomen, goed."

Une deuxième motion a été déposée par MM. Raymond Langendries et Servais Verherstraeten et est libellée comme suit:

"La Chambre,

ayant pris connaissance du rapport de la Commission d'enquête parlementaire visant à examiner les circonstances qui ont conduit à la mise en faillite de la Sabena, de déterminer les éventuelles responsabilités et de formuler des recommandations pour l'avenir, après en avoir délibéré en sa séance du 5 février 2003; approuve les constatations, les responsabilités et les recommandations contenues dans ce rapport."

Een derde motie werd ingediend door de heren Hugo Coveliers, Daniel Bacquelaine, Dirk Van der Maelen, Claude Eerdeken, Joos Wauters en mevrouw Muriel Gerkens en luidt als volgt:

"De Kamer,

gehoord de verslaggeving en de bespreking betreffende het parlementair onderzoek van de omstandigheden die hebben geleid tot het faillissement van Sabena, de bepaling van de eventuele verantwoordelijkheden en de formulering van aanbevelingen voor de toekomst,

1. neemt kennis van het verslag van de onderzoekscommissie;
2. overweegt dat het verslag de gebreken inzake het beheer en de moeilijkheden inzake controle van de onderneming onderlijnt en dit vooral in hoofde van Swissair;
3. rekeninghoudend met de inhoud van het rapport:
 - a. stemt in met de aanbevelingen vervat in het hoofdstuk VI en dringt aan op een spoedige uitvoering ervan.
 - b. vraagt aan de regering een betere definiëring van:
 - het specifiek statuut van de publieke beheerders (sensu lato)
 - van de openbare dienstverlening van de openbare bedrijven;
4. neemt zich voor wetgevende initiatieven te nemen om zijn parlementaire controle op de overheidsbedrijven te versterken."

Une troisième motion a été déposée par MM. Hugo Coveliers, Daniel Bacquelaine, Dirk Van der Maelen, Claude Eerdeken, Joos Wauters et Mme Muriel Gerkens et est libellée comme suit:

"La Chambre,

ayant entendu le rapport et la discussion relatifs à l'enquête parlementaire visant à examiner les circonstances qui ont conduit à la mise en faillite de la Sabena, de déterminer les éventuelles responsabilités et de formuler des recommandations pour l'avenir,

1. prend connaissance du rapport de la commission d'enquête;
2. considère que le rapport met en évidence des manquements concernant la gestion et des difficultés de contrôle de l'entreprise, surtout dans le chef de Swissair;
3. tenant compte du contenu du rapport:
 - a. approuve les recommandations reprises au chapitre VI et insiste pour leur examen rapide.
 - b. demande au gouvernement de mieux définir:
 - le statut spécifique des administrateurs public (sensu lato)
 - le fonctionnement du service public des entreprises publiques;
4. s'engage à prendre des initiatives législatives pour renforcer son contrôle sur les entreprises publiques."

Over de moties zal later worden gestemd. De bespreking is gesloten.

Le vote sur les motions aura lieu ultérieurement. La discussion est close.

Ik zal de spreektijd voor de verklaringen voor de stemming niet beperken tot de klassieke drie minuten maar ik zal vijf minuten toestaan. Er mag echter geen nieuw debat over de ingediende moties worden gevoerd.

Het debat is vandaag gesloten en zoals gezegd zullen we morgen over de moties stemmen.

*La séance est levée à 21.45 heures. Prochaine séance le jeudi 6 février 2003 à 14.15 heures.
De vergadering wordt gesloten om 21.45 uur. Volgende vergadering donderdag 6 februari 2003 om 14.15 uur.*

BIJLAGE

PLENUMVERGADERING

WOENSDAG 05 FEBRUARI 2003

INTERNE BESLUITEN

INTERPELLATIEVERZOEKEN

Ingekomen

Het Bureau heeft een interpellatieverzoek ontvangen van de heer Yves Leterme tot de minister van Telecommunicatie en Overheidsbedrijven en Participaties, belast met Middenstand over "het rapport van het Rekenhof betreffende de afhandeling van het zogenaamd 'IPC-dossier'".

(nr. 1569 – verzonden naar de commissie voor de Infrastructuur, het Verkeer en de Overheidsbedrijven)

ANNEXE

SÉANCE PLÉNIÈRE

MERCREDI 05 FÉVRIER 2003

DECISIONS INTERNES

DEMANDES D'INTERPELLATION

Demandes

Le Bureau a été saisi d'une demande d'interpellation de M. Yves Leterme au ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes sur "le rapport de la Cour des comptes concernant le traitement du dossier 'IPC'".

(n° 1569 – renvoi à la commission de l'Infrastructure, des Communications et des Entreprises publiques)